Money Expert

Eté 2011

Le magazine financier de la Deutsche Bank

Numéro spécial
DB Personal

Une vue claire sur ce que vous pouvez attendre de votre argent

Deutsche Bank

DANS CE NUMÉRO

ACTUALITÉ

04 - Quoi de neuf à la Deutsche Bank ?
06 - Economie mondiale : le FMI confirme ses prévisions
10 - Tendances : n'oubliez ni les BRIC, ni l'écologie !

DOSSIER : DB PERSONAL
Une vue claire sur ce que vous pouvez attendre de votre argent

14 - Gérer les incertitudes : l'ambition de DB Personal
16 - Une approche révolutionnaire qui part de vos besoins
18 - Suivez votre portefeuille sur votre Online Banking
20 - Votre nouveau rapport : mode d'emploi
22 - Paroles d'experts
24 - Ce qu'en dit la presse

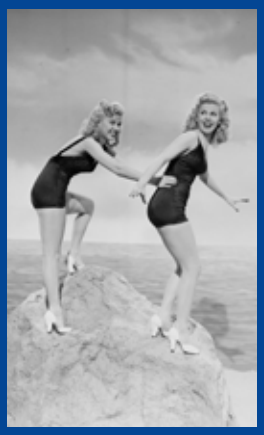

DIALOGUE

25 - Vos questions ? Nos réponses !
25 - Info-produits

SOUS LA LOUPE

26 - La gestion discrétionnaire : pour qui ?
27 - Récoltez les fruits de votre argent
28 - Visez un rendement supérieur
29 - Un portefeuille digne d'un expert
30 - Success story : Duvel Moortgat n'en finit pas de mousser

EXPERTISE

32 - La planification patrimoniale pas à pas

EN DIAGONALE

« Le prix du baril de pétrole pourrait atteindre 200 à 300 dollars en cas de troubles politiques en Arabie Saoudite.»
➜ La suite en page 6

« Le taux de refinancement de la BCE pourrait passer de 1,25% à 2% à la fin 2011. »
➜ La suite en page 10

« Il existe un indice boursier qui mesure la nervosité des marchés. »
➜ La suite en page 15

« Depuis 2009, le cours de l'action Duvel Moortgat a plus que doublé. »
➜ La suite en page 30

« Pour faire une donation, il n'est pas toujours nécessaire de passer par un notaire. »
➜ La suite en page 32

Money Expert est un périodique d'information financière publié par la Deutsche Bank S.A., avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles, R.P.M. Bruxelles BE 0404.474.855. Deutsche Bank S.A., intermédiaire en crédits hypothécaires et assurances. N° CBFA 21576-A. L'information contenue dans ce périodique est recueillie aux meilleures sources mais n'engage pas la responsabilité de la Deutsche Bank S.A. La rédaction de ce magazine a été clôturée le 23 mai 2011.
Editeur responsable : Stéphan Salberter, avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles.

ÉDITO

Dialoguer, entendre et agir : voici DB Personal

Pourquoi une banque se doit-elle d'écouter en permanence ses clients ? Tout simplement pour être en mesure de leur proposer de nouvelles solutions ou de nouveaux services qui correspondent toujours à leurs attentes… ou qui anticipent déjà leurs besoins futurs.

Le dialogue et l'écoute sont ainsi devenus des thèmes très populaires dans le secteur bancaire. Vous écouter ? Peut-être. Mais combien de banques sont-elles prêtes à vous entendre et à réellement se remettre en question ? Car dans la pratique, que constate-t-on ? Qu'en matière de conseils personnalisés, les banques traditionnelles continuent à vendre leurs propres produits, ceux justement qui génèrent les marges les plus importantes. Que ces mêmes banques attribuent à leurs clients des profils de risques standardisés avec un très faible niveau de personnalisation. Et qu'elles agissent dans leur propre intérêt plutôt que dans celui de leurs clients.

Si aujourd'hui DB Personal remplace les Private Investment Services, c'est bien plus qu'un changement cosmétique. C'est surtout une approche radicalement différente pour gérer vos avoirs, une approche qui s'inspire précisément des attentes que vous nous avez formulées. Un bel exemple de concrétisation du dialogue avec les clients : une fois encore, nous sommes partis de vos expériences personnelles pour mettre au point un nouveau service qui révolutionne les conseils individualisés. De la même manière que DB M@X a révolutionné le marché de la banque au quotidien en Belgique.

Dans ce numéro spécial de Money Expert, nous avons décortiqué pour vous ce nouveau service qui vous offre une meilleure vision sur votre argent afin de vous aider à gérer les incertitudes. A la lecture de cette édition, DB Personal ne devrait plus avoir de secret pour vous. Intéressé(e) par ce service ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous dans votre Financial Center pour en parler avec l'un de nos conseillers.

Bonne lecture.
Cordialement,

Alain Moreau
Président du Comité de Direction

P.S. : Vous souhaitez réagir ?
N'hésitez pas à m'écrire à l'adresse a.m@db.com

« COMBIEN DE BANQUES SONT-ELLES PRÊTES À VOUS ENTENDRE ET À RÉELLEMENT SE REMETTRE EN QUESTION ? »

Le 2e meilleur logo de tous les temps

La très réputée revue britannique *Creative Review* a établi un classement mondial des meilleurs logos de tous les temps. Celui de la Deutsche Bank est arrivé en 2e position, juste derrière le logo de Woolmark, mais loin devant d'autres marques prestigieuses telles que Nike ou Apple. Le logo actuel de la Deutsche Bank a été dessiné en 1974 par le designer allemand Anton Strankowski. Il symbolise la croissance dans un environnement stable.

Une pluie d'awards pour le groupe Deutsche Bank

Le groupe Deutsche Bank poursuit sa moisson d'awards plus prestigieux les uns que les autres. Parmi les récompenses raflées cette année, la plus convoitée est sans conteste le titre de « Bank of the Year 2010 », décerné par la revue International Financing Review (IFR). La Deutsche Bank avait déjà remporté ce prix en 2003 et 2005. Epinglons également le titre de « meilleure banque privée en Europe » attribué par Private Banker International et celui de « meilleure banque d'investissement internationale » remis par Euromoney. La Deutsche Bank a aussi reçu un « Art & Work Award » pour ses efforts de promotion de l'art sur le lieu de travail, notamment à travers le programme « Deutsche Bank's Artist of the Year » auquel la Deutsche Bank Belgique participe activement.

Plus d'infos : www.deutschebank.be, rubrique "A propos de nous".

Nous vous proposons toujours la plupart des fonds primés par la presse financière

Pour les *Echo & Tijd Fund Awards 2010,* 55% des fonds nominés et couronnés[1] sont disponibles à la Deutsche Bank, pour 16% seulement chez KBC, 5% chez Dexia, 2% chez BNP Paribas Fortis et 15% chez ING. De plus, à la Deutsche Bank, nous supprimons les frais d'entrée partout où c'est possible. Ils sont même à 0% sur de très nombreux fonds. Encore une bonne raison d'opter pour la Deutsche Bank pour vos investissements. Plus d'infos : www.deutschebank.be/fr/investir-fonds.html

Pourcentage des fonds couronnés par un Echo & De Tijd Fund Award disponibles chez...

	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Deutsche Bank	55%	69%	46%	53%	55%	50%	54%
(BNP Paribas) Fortis	2%	0%	8%	2%	8%	10%	11%
Dexia	5%	6%	0%	3%	3%	6%	10%
KBC	16%	12,5%	0%	12%	12%	9%	3%
ING	15%	0%	0%	2%	3%	6%	6%

1 Echo & Tijd Fund Awards 2010 décernés à Bruxelles le 3 mars 2011 par L'Echo & De Tijd, propriétés de Mediafin. Chiffres basés sur les 4 nominés et le gagnant des catégories de fonds suivantes : Fonds d'actions internationales, européennes, américaines, pays émergents et belges. Fonds à revenu fixe obligations en euro, obligations en USD, obligations internationales, fonds monétaires en euro, fonds monétaires en USD, fonds mixtes risque neutre. Il n'a pas été tenu compte des catégories liées aux gestionnaires individuels ni au fonds d'épargne-pension et aux fonds à capital garanti, qui ne sont pas distribués par la Deutsche Bank S.A.

La Deutsche Bank toujours aussi solide

Le groupe Deutsche Bank affirme encore un peu plus sa position de leader parmi les grandes banques européennes. Pour le premier trimestre 2011, la Deutsche Bank annonce un bénéfice net de 2,1 milliards d'euros, contre 1,78 milliard un an plus tôt, soit une augmentation de 18%. Il s'agit du deuxième bénéfice net trimestriel le plus élevé de l'histoire de la banque.

Solar Impulse à Bruxelles

Le projet Solar Impulse, activement soutenu par la Deutsche Bank, enchaîne avec succès les différentes phases de test. Ce vendredi 13 mai, l'avion solaire a réussi son premier vol international, entre la Suisse et la Belgique, et a atterri après 13 heures de vol à Zaventem. Une grande première qui a retenu l'attention des médias du monde entier et que vous pouvez revivre comme si vous y étiez sur le site internet www.solarimpulse.com

DB Best Advice : une sélection de fonds en un coup d'œil

Vous cherchez un fonds de placement qui répond à des critères bien précis ? Avec la liste DB Best Advice, vous accédez à une sélection rigoureuse des meilleures solutions du marché, triée par nos spécialistes maison et régulièrement mise à jour. Bonne nouvelle : la présentation des fonds sélectionnés sur notre site internet a été revue de fond en comble afin de vous offrir une vue plus claire sur les caractéristiques de chaque fonds : partenaire, devise, DB Product Profile, étoiles Morningstar et même l'indice de risque synthétique, selon une échelle établie par la BEAMA (l'association belge des gestionnaires de fonds). De plus, les brochures individuelles de chaque fonds ont également été revues, toujours dans un souci de clarté. Vous pouvez ainsi comparer plus facilement les différentes solutions de proposées avant de faire votre choix.

Plus d'infos : www.deutschebank.be/investir

Vos questions sur la déclaration libératoire unique (DLU)

Existe-t-il un projet de nouvelle DLU ?
Il n'existe pas à l'heure actuelle de projet concret de nouvelle déclaration libératoire unique. Le ministre des Finances et le secrétaire d'Etat adjoint aux Finances ont bel et bien relancé cette idée début avril, afin de combler le déficit budgétaire. Mais pour l'instant, celle-ci n'a fait l'objet d'aucune proposition concrète.

En quoi consistait la DLU ?
Il s'agissait d'un vaste programme de régularisation des revenus qui n'avaient pas été soumis à l'impôt, lancé en 2004. Depuis lors, le gouvernement a cependant mis en place un mécanisme permanent de régularisation fiscale qui permet aux contribuables n'ayant pas déclaré certains revenus de se mettre en conformité, après paiement de l'impôt éludé et d'une pénalité.

Plus d'infos ? Appelez nos spécialistes de Télé-Invest au 075 156 157 ou prenez rendez-vous dans votre Financial Center

10.000

C'est le nombre de clients qui ont profité de notre offre qui booste la valeur de vos titres, depuis son lancement en septembre 2010. **Vous possédez déjà un compte-titres dans une autre banque ?** Transférez-le à la Deutsche Bank et recevez une prime de 0,50% sur la valeur de vos titres, à l'exception des actions (max. 2.500 euros). En plus, nous vous remboursons vos frais de transfert jusqu'à 500 euros. Un avantage qui peut vous rapporter jusqu'à 3.000 euros. Mais ce n'est pas tout. **Vous possédez encore des titres « papier » ?** D'ici fin 2013, vous devrez avoir déposé vos titres physiques sur un compte-titres. Confiez-les à la Deutsche Bank et recevez une prime de 0,50% de la valeur de vos titres au porteur, à l'exception des actions (max. 2.500 euros).

Suite à son succès et pour permettre à chacun d'en profiter pleinement, cette action est prolongée jusqu'au 30 septembre 2011. N'attendez plus et boostez également la valeur de vos titres !

Plus d'infos sur www.deutschebank.be/titres ou au 0800 11 322.

ÉCONOMIE MONDIALE : LE FMI CONFIRME SES PRÉVISIONS DE JANVIER

- → La croissance mondiale devrait repartir à la hausse en 2011 et 2012.
- → Les écarts entre Marchés émergents et économies occidentales restent importants.
- → De nombreux facteurs d'instabilité pourraient toutefois jouer les trouble-fêtes.

« LE JAPON VA DEVOIR EMPRUNTER POUR FINANCER SA RECONSTRUCTION, ALORS QUE SON RAPPORT DETTE/PIB ATTEINT DÉJÀ 200%. »

Dans sa dernière analyse, le Fonds monétaire international (FMI) confirme ses prévisions de janvier. La croissance mondiale devrait atteindre 4,5% en 2011 et 2012, diversement répartie entre la zone euro (+1,6% et +1,8%), les Etats-Unis (+2,8% et +2,9%) et la Chine (+9,6 % et +9,5%). Et ce, en dépit de nombreux facteurs d'instabilité.

1. Le risque géopolitique fait grimper les prix de l'énergie

Ce printemps 2011 a été marqué par les révolutions en Tunisie, en Egypte, en Libye, et des troubles dans d'autres pays arabes. Dans la foulée, l'économie mondiale a été frappée par une nouvelle flambée du prix des produits pétroliers : le « Brent » a dépassé les 120 dollars le baril, malgré les discours apaisants s'appuyant sur la production relativement modeste des pays concernés et la volonté de l'Arabie Saoudite de compenser d'éventuelles baisses de production.

Désormais, des experts redoutent que les cours du pétrole, amplifiés par la prime de risque, dépassent les 130 dollars le baril d'ici la fin 2011. Le ministre saoudien du pétrole a anticipé des prix de l'ordre de 200 voire 300 dollars en cas de troubles politiques dans son pays, premier producteur mondial.

Pour calmer la révolte, les pétromonarchies comptent s'engager dans des programmes de dépenses publiques ce qui incite les experts à affirmer que le prix du baril ne pourra plus descendre sous les 100 dollars.

Pareille flambée des prix risque de rogner le pouvoir d'achat des ménages et donc la croissance globale. Des experts estiment qu'un baril à 130 dollars amputerait la croissance des Etats-Unis, premier consommateur mondial, de 0,5 à 0,75 points de base.

2. La crise au Japon entrave la production

Même si sa part relative dans l'économie mondiale a diminué ces dernières années, le Japon reste un poids lourd. Or, une partie de sa production est affectée par les conséquences du tremblement de terre et du tsunami. Le géant automobile Toyota a annoncé des baisses de cadence et, compte tenu de l'interdépendance des chaînes logistiques mondialisées travaillant en « just in time », des arrêts de production de l'un ou l'autre composant dans les zones sinistrées suffisent à entraver l'assemblage d'appareils électroniques en Chine ou de voitures en Europe, par exemple.

3. L'inflation repart à la hausse

Les pays en développement peinent à lutter contre la hausse des prix des produits énergétiques et des matières premières. Au Brésil, l'indice des prix de gros est en hausse de 8,5% ; en Inde, les produits alimentaires flambent de 17%. En Chine, l'inflation s'affiche officiellement à 5,4%, au-delà de l'objectif des autorités pourtant revu à la hausse (de 3 à 4%), alors que la flambée des prix des carburants n'est pas totalement répercutée sur le consommateur final.

Les pays industrialisés sont eux aussi pénalisés par la hausse du prix des importations (énergie, produits manufacturés en Chine où les salaires sont en hausse). Au sein de la zone euro, l'objectif de 2% est dépassé (2,8% en avril). Aux Etats-Unis, la Fed, qui exclut l'alimentation et les produits pétroliers (« core-inflation »), relativise cependant le problème car l'économie ne tourne pas au maximum de ses capacités, le marché de l'emploi reste déprimé et l'impact négatif de la hausse des prix sur la consommation est susceptible de prévenir tout risque de surchauffe.

Les autorités monétaires s'organisent. Au Brésil, les taux directeurs s'affichent à 11,75% mais les taux sur les crédits à la consommation atteignent les 30% ! En Chine, les autorités manient alternativement l'arme des taux directeurs et des réserves monétaires pour tenter de refroidir l'inflation, notamment sur le marché immobilier. Alors que la Fed maintient provisoirement le statu-quo, la Banque centrale européenne (BCE) a décidé en avril de relever d'un quart de point ses taux directeurs (à 1,25%), pour la première fois depuis juillet 2008.

4. La déprime de l'immobilier se poursuit

Aux Etats-Unis, plus de 4 millions de biens cherchent encore un acquéreur en raison des saisies opérées par les banques. Le marché risque également d'être pénalisé par la suppression prochaine, pour raisons budgétaires, des avantages fiscaux liés à l'acquisition d'un bien immobilier.

En Europe, des doutes subsistent quant à la capacité des banques irlandaises, déjà aidées, à faire

face à l'ampleur réelle des risques liés à leur portefeuille immobilier.

En Espagne, on craint une hausse des défauts de remboursement car, d'une part, la majorité des emprunts hypothécaires y sont financés à taux variable et donc pénalisés par le cycle haussier initié par la BCE, et, d'autre part, le chômage approche les 20%.

En Chine, les autorités veulent éviter la formation d'une bulle en réduisant les facilités d'accès à la propriété. Mais des experts relativisent ce risque en affirmant que la hausse des prix reflète l'appétit des Chinois pour la brique, lié au développement économique et à l'urbanisation croissante.

5. Les déficits publics continuent de se creuser

Dans les pays industrialisés, à politiques budgétaires égales, les déficits publics pourraient atteindre 10% du PIB et le rapport dette/PIB 180% d'ici à 2030. Le problème, accentué par la hausse des taux et par les besoins liés au vieillissement des populations, est d'autant plus inquiétant qu'il pourrait empêcher toute opération de sauvetage en cas de nouvelle crise financière.

Dans ce contexte, des voix critiquent l'austérité imposée aux pays européens lourdement endettés comme la Grèce ou le Portugal. En sus du mécontentement social qu'elles génèrent, ces mesures entravent la croissance économique, limitent les rentrées fiscales et, au final, exposent ces pays à des taux d'emprunt encore plus élevés. Pour l'économiste Nouriel Roubini, il n'y a d'autre choix que d'imposer aux créanciers une restructuration de la dette des pays concernés.

Aux Etats-Unis, les Républicains sont très réservés sur les réductions de dépenses envisagées par Barack Obama qui doit en outre rassurer les détenteurs de la dette américaine après la récente mise sous perspective négative de celle-ci par l'agence de notation Standard & Poor's.

La même agence est inquiète au sujet du Japon qui va devoir emprunter pour financer la reconstruction alors que son rapport dette/PIB atteint déjà 200% et a aussi placé sa dette sous perspective négative.

6. Le secteur financier n'est toujours pas stabilisé

Après avoir globalement réussi l'an dernier des « stress-tests » dont les hypothèses de travail ont finalement été jugées trop peu sévères, les banques vont devoir affronter de nouveaux examens. Leurs actionnaires se préparent à ne plus percevoir des rendements sur fonds propres aussi irréalistes qu'avant la crise financière, en raison d'exigences de fonds propres plus élevés.

Toutes les leçons de cette crise ont-elles été tirées ?
Les gains réalisés par les banques sur les marges de transformation (le différentiel entre les emprunts à court terme auprès de la BCE et les achats d'obligations souveraines) ne sont pas exempts de risques : une remontée des taux à court et à long terme pourrait générer une crise du marché obligataire similaire à celle de 1994. Le secteur financier, gros détenteur de dette souveraine, risque aussi d'être pénalisé par une éventuelle restructuration de la dette de certains Etats lourdement endettés.

L'actu des marchés en

La zone euro renforce ses défenses

Le renforcement et l'assouplissement des mécanismes de soutien à la monnaie unique, réclamés par les marchés financiers, ont finalement été adoptés par les 27. Le Fonds européen de stabilité financière (FESF), qui fonctionnera jusqu'en 2013, sera doté d'une capacité effective de prêt de 440 milliards d'euros. Pour sa part, le mécanisme européen de stabilité (MES) qui lui succèdera bénéficiera de 500 milliards d'euros.

L'un et l'autre interviendront principalement sous forme de prêts mais pourront souscrire, exceptionnellement, à des émissions obligataires sur le marché primaire. Les nouveaux emprunts émis à partir de 2013 pourront aussi faire l'objet de restructurations avec les détenteurs.

Enfin, les 27 ont adopté le pacte de compétitivité pour l'euro proposé début février par l'Allemagne, qui prévoit que les Etats membres intègrent une limite légale à la dette dans leurs législations nationales, lient les augmentations de salaires à des hausses de productivité et l'âge de la retraite à l'évolution de la démographie, notamment.

« LE MINISTRE SAOUDIEN DU PÉTROLE A ANTICIPÉ DES PRIX DE L'ORDRE DE 200 VOIRE 300 DOLLARS EN CAS DE TROUBLES POLITIQUES DANS SON PAYS. »

« AU SEIN DE LA ZONE EURO, L'OBJECTIF DE MAINTENIR L'INFLATION À 2% EST DÉPASSÉ (2,8% EN AVRIL). »

bref

Le 5 avril, Moody's baisse la notation du Portugal de A3 à Baa1. Elle emboîte ainsi le pas à ses consœurs Fitch et S&P qui avaient fait de même une semaine plus tôt.

Le 7 avril, afin de contrer les tensions inflationnistes, la BCE relève son principal taux directeur de 25 points de base à 1,25%. La BCE devient ainsi la première banque centrale du G4 à entamer son cycle de resserrement monétaire.

Le 15 avril, l'agence de notation Moody's abaisse la note de l'Irlande de 2 crans à Baa3, soit juste un niveau au-dessus de la catégorie des investissements spéculatifs. Cette dégradation intervient au moment où l'Union européenne et le FMI saluent les progrès réalisés par l'Irlande pour surmonter la crise.

Le 18 avril, l'agence de notation Standard & Poor's jette un énorme pavé dans la mare en assignant une perspective négative à la note « AAA » des Etats-Unis. S&P pourrait dégrader la note d'ici à deux ans s'ils ne mettent pas en place un plan d'austérité.

Le 27 avril, le FMI crée la surprise dans son dernier rapport en annonçant que la Chine devrait détrôner les Etats-Unis à la tête de l'économie mondiale dès 2016. Jusqu'à présent, la plupart des prévisionnistes estimaient que ce passage de relais aurait lieu entre 2025 et 2040.

Le 27 avril, l'agence de notation Standard & Poor's abaisse la perspective de la note « AA- » de la dette japonaise de « stable » à « négative ». L'agence pointe les coûts élevés de la reconstruction du pays, qui vont encore alourdir sa dette.

En avril 2011, l'inflation s'est établie à 2,8% sur les 12 derniers mois dans la zone euro (+2,7% en mars). En Belgique, celle-ci a atteint 3,41% sur la même période (+3,52% en mars).

Le 9 mai, l'agence de notation Standard & Poor's abaisse de nouveau la notation de la dette grecque. La dette souveraine à long terme passe de « BB- » à « B ». La dette à court terme chute quant à elle de « B » à « C ». L'agence maintient ces notes sous perspective négative.

Le 23 mai, Standard & Poor's abaisse la perspective de la note « A+ » de l'Italie de « stable » à « négative ».

Le 23 mai, l'agence Fitch Ratings abaisse la perspective de la note « AA+ » de la Belgique, de « stable » à « négative ».

N'OUBLIEZ NI LES BRIC… NI L'ÉCOLOGIE !

→ Après avoir cédé du terrain ces derniers mois, les pays BRIC pourraient revenir à l'avant-plan.
→ La catastrophe au Japon démontre que les investissements dans les énergies nouvelles sont plus que jamais d'actualité.
→ Les devises scandinaves et la remontée des taux dans la zone euro méritent également toute l'attention des investisseurs.

Les BRIC à l'aube d'un rebond ?

Les pays émergents et notamment les pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) représentent toujours une réelle opportunité d'investissement et une source de diversification de choix dans un portefeuille. En effet, les perspectives de ces pays moteurs de la croissance mondiale restent intéressantes à long terme.

Même si la plupart de ces pays ont connu des performances mitigées au cours des derniers mois (retour des investisseurs vers les actions européennes et américaines, prises de bénéfices, effet dollar pour les fonds libellés en euro, etc.), ils restent dignes d'achat à long terme et la chute récente représente plus une opportunité d'entrée qu'une raison de sortie.

Devises : la couronne suédoise séduit

Il peut être opportun au sein d'un portefeuille bien diversifié d'investir dans l'une ou l'autre devise étrangère. Certaines devises vont ainsi attirer les investisseurs pour leurs taux d'intérêt élevés mais peuvent représenter un risque par rapport à leur volatilité sur le marché des changes (ex : le rand sud-africain). D'autres devises comme les devises scandinaves ou le franc suisse sont par contre recherchées pour leur image de valeur refuge due en grande partie à la situation économique et budgétaire saine de leur pays.

Ainsi la couronne suédoise (SEK) présente de beaux atouts. Après la crise de l'euro et la volatilité persistante sur le marché des changes, nombreux sont en effet les investisseurs souhaitant mieux diversifier leur portefeuille en devises. La vigueur de la SEK, la robustesse de l'économie suédoise et la note maximale attribuée au pays par les agences de notation (AAA) font de la couronne suédoise un investissement de choix, susceptible de contribuer à une meilleure diversification du portefeuille.

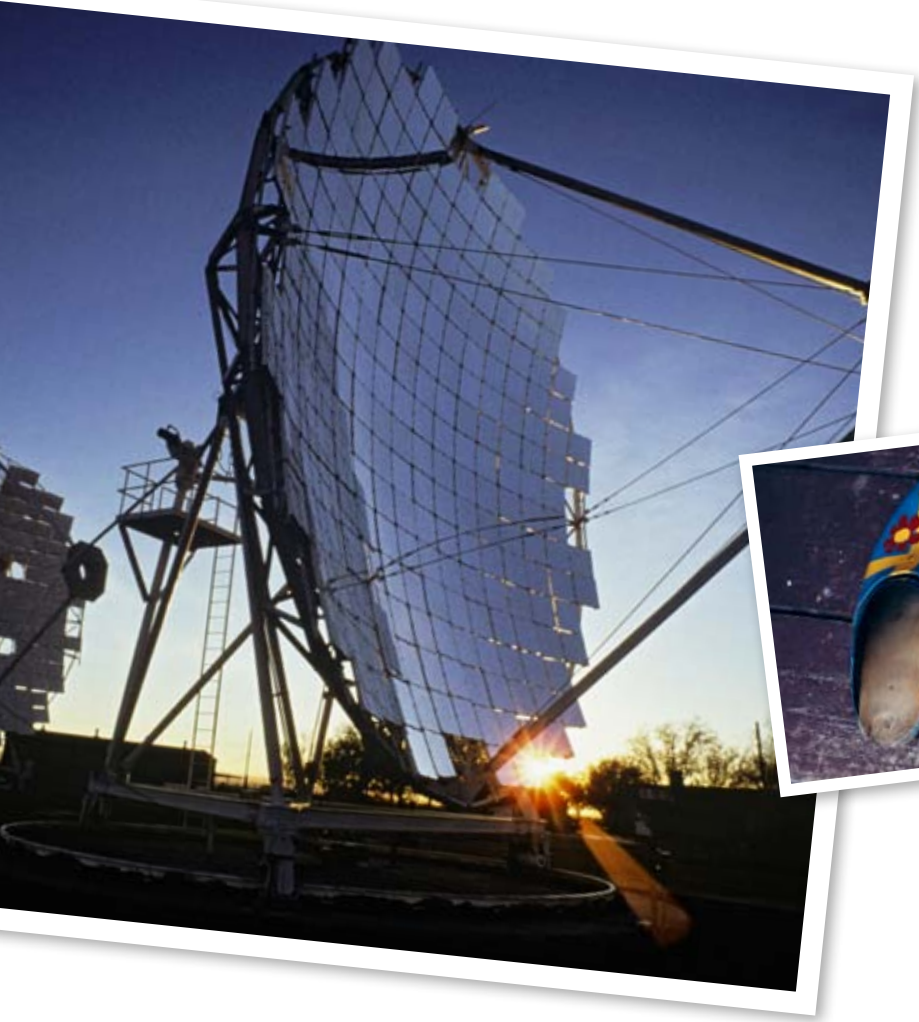

Le saviez-vous ?

- La Suède est l'un des rares pays au monde affichant le rating le plus élevé attribué par les agences de notation : AAA (Standard & Poor's, Fitch et Moody's).
- Son PIB a dépassé ses niveaux 'avant crise, ce qui n'est le cas d'aucun pays membre du G7.
- En 2010, la Suède a entamé son redressement, profitant du rebond de l'économie, des prix élevés des matières premières et de l'amélioration du secteur financier suédois.
- La banque centrale (la Riksbank) souhaite revenir à une politique monétaire « normale » et augmenter ses taux prochainement, la croissance ayant fait son retour et l'économie tournant à un régime normal.

Les énergies vertes reviennent à l'avant-plan

Depuis la catastrophe nucléaire de Fukushima qui a suivi le tsunami du 11 mars 2011 au Japon, nombreuses sont les voix qui se sont élevées contre l'utilisation de l'énergie nucléaire. Le thème des énergies vertes est ainsi à nouveau revenu à l'avant-plan, après la perte d'attention qu'il avait subie suite aux dernières crises. Pourtant, l'écologie reste un défi important à relever pour l'avenir de la planète et il ne fait aucun doute que de nombreux efforts et investissements devront encore être fournis pour permettre aux économies de se développer tout en protégeant davantage l'environnement. Le thème de l'écologie est donc plus que jamais un thème d'investissement d'avenir tant les défis à relever et les efforts à fournir dans ce secteur sont importants et nécessaires à une croissance durable de l'économie globale.

Se protéger contre une future hausse des taux

Préoccupée par l'accélération de l'inflation dans la zone euro ces derniers mois 2,8% en avril, la Banque centrale européenne (BCE) a récemment relevé son principal taux directeur de 25 points de base à 1,25%, une première depuis juillet 2008. Les craintes d'inflation restant élevées, il est très probable que la BCE augmente à nouveau ses taux directeurs cette année. A moins que les risques baissiers pour la croissance et l'inflation ne se matérialisent d'ici là, la prochaine hausse de taux de 25 points de base pourrait intervenir en juillet (voire en juin si les anticipations d'inflation devaient augmenter fortement). Et si la reprise économique et la confiance dans la stabilité financière se confirment, elle devrait être suivie de deux nouvelles hausses de taux de 25 points de base avant la fin de l'année (en septembre et en décembre, par exemple). Le taux de refinancement pourrait ainsi passer de 1,25% actuellement à 2% fin 2011.

Ce changement de cap dans la politique monétaire de la BCE s'est déjà traduit par une hausse des taux courts de la zone euro ces dernières semaines. Plutôt que de subir la hausse des taux, vous pouvez vous en prémunir grâce à des solutions de placement structurées dont le coupon varie en fonction de l'évolution des taux courts.

En bref

Actions :
La Deutsche Bank conserve un avis positif sur les marchés d'actions. L'environnement économique reste favorable, les sociétés affichent une bonne santé financière et des bénéfices solides, et les activités de fusions-acquisitions devraient rester soutenues. En outre, les valorisations ne sont pas chères. Ceci étant, la crise de la dette souveraine, l'instabilité géopolitique au Moyen-Orient et son impact sur le prix du pétrole, la lutte contre les risques inflationnistes et l'incertitude sur la situation nucléaire au Japon sont autant de facteurs qui entravent la progression des actions. Ces facteurs induisent des risques baissiers sur un scénario de croissance globale solide mais, à ce stade, ils ne remettent pas en cause la tendance positive de l'économie mondiale.

Obligations[1] :
Les emprunts d'Etat restent peu intéressants. Une croissance globale positive, l'accélération de l'inflation et de nouvelles hausses des taux directeurs devraient favoriser une poursuite de la hausse des taux obligataires cette année. La Deutsche Bank maintient sa préférence pour les obligations de sociétés, et notamment pour les obligations à haut rendement qui sont moins sensibles aux taux d'intérêt dans un contexte de hausse des taux, notamment en raison de leur faible duration. Les obligations des pays émergents en devise locale ont également gagné en attrait.

Investissements alternatifs :
Les fonds mixtes[2]/à rendement absolu[3] apportent clairement de la valeur ajoutée dans des marchés instables grâce à leur flexibilité accrue et à leur réactivité aux événements de marché, et font partie intégrante de tout portefeuille bien diversifié. Enfin, la prudence prévaut pour les matières premières : la plupart d'entre elles ont pris de l'avance sur les fondamentaux et le risque d'une correction a augmenté après les fortes hausses de cours de ces derniers mois.

Les 4 bonnes raisons de miser sur les pays BRIC

1. La Chine et l'Inde ont affiché une croissance du PIB de plus de 10% en 2010 contre seulement 2,8% aux Etats-Unis et 1,7% en Europe. Bien que moins élevées, les perspectives pour 2011 et 2012 du FMI montrent toujours des taux de croissance largement supérieurs pour les pays BRIC.

2. La situation budgétaire des pays BRIC est plus saine que dans la plupart des pays occidentaux où le taux d'endettement atteint des niveaux élevés suite notamment aux crises récentes qui ont engendré d'énormes dépenses dans le chef des Etats.

3. La structure démographique jeune des pays BRIC est meilleure que dans les pays occidentaux où la population vieillit de plus en plus amenant des questions quant au financement des pensions et au potentiel de croissance future de l'économie.

4. L'urbanisation et l'accroissement de la classe moyenne dans les pays émergents (particulièrement en Chine) amène de nouveaux consommateurs pour les entreprises locales et internationales.

Intéressé(e) ? Découvrez nos solutions sur notre site internet www.deutschebank.be/investir, appelez nos spécialistes au numéro 078 15 22 22 ou prenez rendez-vous avec votre conseiller.

Notre sélection de compartiments de sicav[4] :

Actions	Dividendes	DWS Invest Top Dividend
	Ecologie	Parvest Environmental Opportunities
Fonds mixtes[2]		Private Invest Best Managers
	Matières premières	Private Invest Global Trends
	Marchés émergents	Schroder International Selection Fund – Global Emerging Markets Opportunities

Les informations techniques relatives aux compartiments de sicav repris dans cet article sont disponibles en fin de magazine.

Ces informations ne constituent pas une recherche en investissements. Elles n'ont pas été élaborées conformément aux dispositions arrêtées pour promouvoir l'indépendance de la recherche en investissements, de même qu'elles ne sont soumises à aucune interdiction prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.

[1] Une obligation est un titre de créance négociable représentant une fraction d'un emprunt émis par une société privée, par une entité du secteur public ou par un Etat étranger.
[2] Par investissements mixtes, nous entendons les OPC qui investissent en actions et en obligations.
[3] Les compartiments à rendement absolu visent une évolution positive à moyen terme, indépendamment des conditions de marché et sans garantie de rendement.
[4] Les OPC existent sous la forme d'une sicav (société d'investissement à capital variable) ou d'un fonds commun de placement. Dans la plupart des cas, un OPC est créé par une institution financière mais constitue une entité indépendante d'un point de vue juridique. Une part d'un OPC donne droit à une partie du résultat obtenu, en fonction du montant investi. Le capital investi peut également diminuer de valeur. En investissant dans un OPC, on peut étaler le risque de placement et on a plus aisément accès aux Bourses et marchés étrangers. Les placements dans des OPC sont couverts par le fonds de protection des dépôts et instruments financiers. Cela signifie qu'il est possible d'obtenir une intervention d'un montant maximum de 20.000 EUR auprès de ce fonds de protection si une institution de crédit ou une société de Bourse détient les droits de participation d'OPC pour le compte de ses clients et qu'elle ne peut pas les délivrer ou les rendre à leurs propriétaires légitimes. Remarquons toutefois que la perte éventuelle de valeur d'un OPC par rapport à son prix d'achat n'est pas couverte par le fonds de protection.

DOSSIER DB PERSONAL

14 - Gérer les incertitudes
16 - Une approche révolutionnaire qui part de vos besoins
18 - Suivez votre portefeuille sur votre Online Banking
20 - Le nouveau rapport : mode d'emploi
22 - Paroles d'experts
24 - Revue de presse

GÉRER LES INCERTITUDES : L'AMBITION DE DB PERSONAL

→ Les marchés financiers ont considérablement évolué ces dernières années.
→ Vous recherchez de nouveaux repères pour mieux gérer votre argent.
→ DB Personal vous propose une approche révolutionnaire pour mieux gérer les incertitudes.

Que vous soyez un investisseur avisé ou un épargnant attentif, vous l'avez forcément remarqué : **les marchés financiers tels que nous les connaissons aujourd'hui ont considérablement évolué au cours des dernières années.** Des mythes se sont effondrés, comme par exemple celui de l'action de bon père de famille. D'autres réalités se sont révélées, comme la fragilité financière de certains Etats. Et des secteurs entiers ont bu la tasse.

Pour vos finances personnelles, ce nouveau contexte n'est évidemment pas passé inaperçu. Les marchés boursiers affichent désormais une volatilité accrue, que l'on pourrait traduire par cette affirmation apparemment très simple : **en matière de finance, les certitudes n'existent plus.** Simple ? Et pourtant… Cette constatation signifie ni plus ni moins que personne, pas même les plus grands spécialistes, n'est en mesure de prédire ce qui pourra se produire demain sur les marchés financiers.

Nouveau contexte, nouveaux besoins

Cette nouvelle réalité a bien entendu des conséquences sur la gestion de votre argent, car elle engendre de nouveaux besoins. Ce n'est pas nous qui les avons devinés, c'est vous qui nous les avez exposés lors de vos entretiens avec nos collaborateurs, à l'occasion de notre enquête de satisfaction ou encore sur le site internet dbat. Puisque les marchés sont devenus imprévisibles, vous demandez désormais à votre banque :

- → Une vision claire sur ce que vous pouvez attendre de votre argent ;
- → Une information pertinente sur les risques auxquels vous êtes exposé afin de réduire les surprises et de mieux appréhender les incertitudes ;
- → Une approche individualisée qui répond à vos propres besoins.

Autrement dit, puisque les marchés sont devenus imprévisibles, vous voulez disposer des meilleurs outils pour continuer à gérer votre argent de manière efficace. De telle sorte qu'en cas de retournement de conjoncture, vous sachiez exactement quelle partie de vos avoirs est exposée à quels risques.

Pour répondre à vos nouvelles attentes, la Deutsche Bank a développé DB Personal, une approche révolutionnaire des conseils et services financiers individualisés qui vous propose de gérer les incertitudes. Comment ? En définissant vous-même vos multiples objectifs financiers, en structurant votre portefeuille en fonction de ces objectifs, en suivant l'évolution de vos avoirs grâce à des outils performants, en bénéficiant d'informations pertinentes pour vos placements, en profitant des conseils avisés de votre conseiller personnel, etc.

Vous êtes ainsi armé pour gérer vos avoirs financiers en toute connaissance de cause et bénéficiez d'une meilleure vision sur ce que vous pouvez attendre de votre argent.

Vous souhaitez de plus amples informations sur DB Personal ?
Visitez notre site internet www.deutschebank.be/dbpersonal, appelez votre conseiller ou son équipe au 078 15 22 22 ou prenez rendez-vous dans votre Financial Center.

« PUISQUE LES MARCHÉS SONT DEVENUS IMPRÉVISIBLES, VOUS VOULEZ DISPOSER DES MEILLEURS OUTILS POUR CONTINUER À GÉRER VOTRE ARGENT DE MANIÈRE EFFICACE. »

« ON MESURE L'INTELLIGENCE D'UN INDIVIDU À LA QUANTITÉ D'INCERTITUDES QU'IL EST CAPABLE DE SUPPORTER. »

Emmanuel Kant, philosophe allemand (1724 - 1804).

Un indice de la nervosité des marchés

L'indice VIX, également surnommé « l'indice de la peur », donne une indication de la volatilité des marchés. Un indice élevé révèle d'importantes variations des cours des valeurs du S&P 500 (overnight, intraday, etc.) et donc une forte nervosité sur les marchés. La variation de cet indice est plus importante que sa valeur elle-même. S'il croît, il indique un pessimisme croissant; s'il décroît, c'est l'inverse.

Depuis 2008, cet indice a dépassé à deux reprises le seuil des 40 points. Jusque là, ceci n'était arrivé que 3 fois depuis la création de l'indice en 1990 (1998, 2001 et 2002).

Evolution de l'indice VIX sur 10 ans (source : Bloomberg). Données au 11 mai 2011.

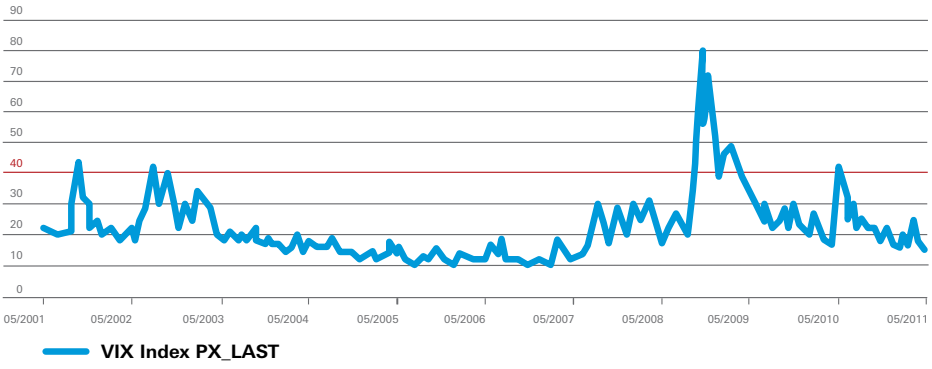

UNE APPROCHE RÉVOLUTION-NAIRE QUI PART DE VOS BESOINS

→ DB Personal constitue une rupture radicale par rapport aux méthodes traditionnelles de gestion de patrimoine.
→ Une approche qui part de vos besoins, que vous traduisez en trois objectifs-clés.
→ Liquidité, protection, croissance : vous savez exactement où vous vous situez par rapport à vos objectifs initiaux.

DB Personal est la première approche qui vous fournit des conseils et des services financiers individualisés qui partent de vos propres besoins. Vous disposez ainsi d'informations pertinentes et réellement personnalisées qui vous permettent de suivre au mieux les risques de vos placements.

Définir vos objectifs

Dans un premier temps, vous définissez clairement vos trois objectifs-clés qui répondent chacun à un besoin spécifique. Vous précisez ainsi quels montants vous souhaitez allouer à chaque objectif :

Liquidités : les produits et solutions qui doivent rester mobilisables à tout moment.

Protection : la partie de vos avoirs que vous souhaitez investir sur un horizon plus long et qui peut éventuellement générer des revenus réguliers.

Croissance : la partie de vos avoirs que vous souhaitez faire croître à un rythme plus soutenu. Pour ce faire, vous acceptez de vous exposer à un niveau de risque plus élevé.

Votre conseiller DB Personal à vos côtés

Les clients DB Personal bénéficient de l'accompagnement d'un conseiller personnel. Tous nos conseillers ont suivi une formation d'Expert Advisor of Personal Financial Planning à l'AMS (Universiteit Antwerpen Management School). Vous profitez ainsi des conseils d'un véritable expert en investissements, mais également en préparation de la pension et en planification successorale.

« VOUS SAVEZ À TOUT MOMENT OÙ VOUS VOUS SITUEZ PAR RAPPORT À VOS OBJECTIFS DE LIQUIDITÉS, DE PROTECTION ET DE CROISSANCE. »

DB Personal en images

Découvrez un avant-goût de DB Personal en images sur notre site internet : www.deutschebank.be/dbpersonal. Vous pouvez également visionner ce film directement sur votre smartphone en scannant le code QR ci-dessous. Pour ce faire, vous devez au préalable installer une application qui permet de scanner des codes QR et ouvrir un compte YouTube Mobile.

Vos avoirs sont ensuite répartis dans vos trois portefeuilles distincts qui correspondent à chacun de vos objectifs (liquidité, protection et croissance). Vous savez ainsi à tout moment où vous vous situez par rapport à vos objectifs propres, vous bénéficiez de conseils réellement individualisés et vous suivez les risques associés à vos placements.

Dans cette nouvelle approche, chaque portefeuille est vraiment unique car il est taillé sur mesure pour répondre à vos multiples objectifs qui exigent chacun des solutions différentes en termes de gestion des risques.

Suivre l'évolution de vos avoirs

Après avoir défini vos objectifs financiers, vos avoirs sont répartis dans vos trois portefeuilles. Vous en suivez ensuite minutieusement l'évolution grâce à des outils précis et performants. Vous recevez ainsi un rapport de portefeuille détaillé chaque trimestre. Mais si vous êtes plutôt du genre à suivre vos placements au jour le jour, vous pouvez toujours le faire grâce à votre Online Portfolio Manager, consultable sur votre Online Banking. Vous êtes ainsi régulièrement informé d'éventuels écarts par rapport à vos objectifs initiaux, des déséquilibres par rapport aux principes de diversification, d'événements susceptibles d'impacter votre portefeuille (rating, échéance) et d'opportunités d'investissements.

Avec DB Personal, vous bénéficiez donc d'une approche unique qui vous permet de suivre minutieusement l'évolution de vos avoirs en fonction des différents objectifs que vous avez définis au préalable.

SUIVEZ VOTRE PORTEFEUILLE EN LIGNE

→ Le Online Portfolio Manager vous permet de suivre vos avoirs au quotidien sur votre Online Banking.
→ Avec DB Personal, l'outil a été entièrement revu afin de vous donner une vue par objectifs-clés : liquidités, protection et croissance.
→ Vous choisissez vous-même les éléments que vous souhaitez afficher.

Avec DB Personal, vous profitez d'une approche radicalement innovante pour la gestion de vos avoirs, qui met également la technologie au service de vos besoins. Ces dernières années, l'accessibilité du portefeuille est devenue l'une des exigences fondamentales des investisseurs. En effet, si votre rapport de portefeuille vous donne, chaque trimestre, un aperçu complet de l'état de vos finances, il est tout à fait possible que vous souhaitiez contrôler votre situation plus régulièrement. Peut-être même quotidiennement.

C'est désormais possible avec DB Personal. Parmi les nombreuses innovations, la nouvelle version du Online Portfolio Manager ne passera pas inaperçue. Cet outil vous permet de suivre au jour le jour l'évolution de vos avoirs, exactement comme dans votre rapport de portefeuille trimestriel. Avec toutefois une différence de taille : dans votre Online Portfolio Manager, c'est vous qui êtes aux commandes. Autrement dit, vous choisissez vous-même les informations que vous souhaitez afficher à l'écran.

Un rapport quotidien et individualisé

En vous connectant à votre Online Banking, vous accédez facilement à l'Online Portfolio Manager qui vous permet de suivre l'évolution de vos avoirs par rapport aux 3 objectifs-clés que vous avez préalablement définis : liquidités, protection et croissance. Un système d'alertes attire votre attention sur les éventuels écarts par rapport à vos objectifs ou sur des déséquilibres par rapport aux principes de diversification, par exemple.

Pour chaque sous-portefeuille, vous pouvez analyser en profondeur la composition, la performance, les mouvements de cash-flows passés et futurs ainsi que l'historique des opérations que vous avez effectuées. Vous choisissez vous-même

« VOUS CHOISISSEZ VOUS-MÊME LES INFORMATIONS QUE VOUS SOUHAITEZ AFFICHER À L'ÉCRAN. »

« PLUS BESOIN D'EFFECTUER DES CALCULS SAVANTS POUR SUIVRE VOTRE PORTEFEUILLE AU JOUR LE JOUR. »

les périodes pour lesquelles vous souhaitez consulter l'évolution de vos placements : depuis le début de l'année, sur les 12 derniers mois ou même sur une période que vous déterminez vous-même. Vous disposez ainsi d'un véritable outil d'aide à la décision.

Plus besoin d'effectuer des calculs savants pour suivre votre portefeuille au jour le jour : toutes les données sont désormais disponibles dans un outil d'analyse en ligne extrêmement complet et intuitif, le tout dans un environnement sécurisé. Après consultation de votre portefeuille en ligne, il vous sera très simple, via votre Online Banking, de prendre les actions correctrices nécessaires à la réalisation de vos objectifs initiaux.

Vos données financières

Le questionnaire « Mes données financières » a été entièrement revu afin de vous accompagner dans la définition de vos objectifs-clés. N'oubliez pas de le compléter pour pouvoir profiter pleinement de l'approche DB Personal. Cela ne vous prendra que quelques minutes.

Visite guidée

Dans votre Online Banking, sous l'onglet « Investissements », vous trouverez une démo animée de votre nouveau Portfolio Manager. Un film d'animation vous présente toutes les fonctionnalités de ce nouvel outil.

ZOOM SUR LE NOUVEAU RAPPORT DE PORTE-FEUILLE

Vos avoirs totaux : une vue d'ensemble

La partie « Vos avoirs totaux » vous propose un récapitulatif complet de l'ensemble des vos avoirs pris en compte dans votre relation DB Personal. En haut à droite, vous retrouvez le montant total de vos avoirs, réparti dans les trois portefeuilles correspondant à chacun de vos objectifs : liquidités, protection et croissance. Le montant alloué à chaque portefeuille est spécifié dans la barre horizontale supérieure.

En une page, vous accédez aux données essentielles concernant l'évolution de vos avoirs : l'évolution de la valeur de marché, l'évolution de la performance, le rappel de vos objectifs par portefeuille et vos éventuelles alertes. La partie de droite vous montre la répartition de vos liquidités par devise, les cash flows générés par votre portefeuille « protection » et l'évolution de votre portefeuille « croissance ».

Focus sur un portefeuille : « Croissance »

Vous découvrez ici une analyse complète de l'évolution de votre portefeuille « Croissance ». Comme pour vos avoirs totaux, vous retrouvez ici l'évolution de la valeur de marché et de la performance, à travers 2 graphiques simples et clairs. Un tableau vous indique quels types d'actifs ont contribué à cette performance et dans quelles proportions. Vous voyez ainsi exactement quels placements vous ont rapporté quels gains. Pour pousser l'analyse encore plus loin, vous retrouvez la nature de la contribution à la performance : plus-value sur titres, sur devises, intérêts et dividendes. Le cadre de gauche vous rappelle vos objectifs pour votre portefeuille « Croissance », ainsi que les éventuelles alertes.

- → Les clients DB Personal reçoivent un rapport de portefeuille trimestriel complet.
- → Le rapport est structuré selon vos trois objectifs-clés : liquidités, protection et croissance.
- → Présentation d'un outil d'aide à la décision précis et totalement innovant.

Vos cash-flows : une projection sur 10 ans

Les cash-flows vous indiquent les remboursements en capital et paiements de coupons futurs, générés par vos placements obligataires. A gauche, un premier tableau répertorie les cash-flows de l'année en cours. A droite, le graphique établit pour vous une projection des cash-flows futurs pour les 10 prochaines années. Enfin, le tableau sur la partie inférieure de la page vous montre les détails, par titre, des remboursements futurs ainsi que du paiement des intérêts.

Vos alertes et messages

Tout au long de votre rapport, vous retrouvez les alertes qui vous avertissent d'éventuels écarts par rapport à vos objectifs, mais également de déséquilibres éventuels vis-à-vis des principes de diversification. L'ensemble de ces alertes est repris dans un tableau récapitulatif en fin de rapport.

Des questions sur le nouveau rapport de portefeuille DB Personal ?
Prenez contact avec votre conseiller ou son équipe au 078 15 22 22. Ou prenez rendez-vous dans votre Financial Center.

LA DIVERSIFICATION AU CŒUR DU DÉBAT

→ D'un côté, Jean Blavier, journaliste financier qui collabore notamment avec le journal *L'Echo* et la RTBF.
→ De l'autre, Olivier Delfosse, Chief Investment Officer de la Deutsche Bank.
→ Ensemble, ils débattent sans langue de bois sur le thème des incertitudes sur les marchés financiers.

Money Expert : Les marchés sont-ils plus volatils qu'auparavant ?

Jean Blavier : « Ça dépasse tout ce qu'on pouvait imaginer. La volatilité des marchés est extrême dans la situation actuelle, ce qui ne signifie pas qu'elle ne sera pas encore plus extrême demain. Nous n'en savons rien. Mais c'est une volatilité qui colle. Elle colle dans le sens où il est impossible de dégager la moindre tendance. C'est à s'en arracher les cheveux ! »

Olivier Delfosse : « Si on regarde sur une longue période, la volatilité est élevée, mais elle n'a certainement pas atteint des sommets. On a déjà connu des pics de volatilité à des niveaux supérieurs à ceux qu'on connaît maintenant. Mais à l'époque, les gens étaient beaucoup plus attentifs aux dividendes qu'aujourd'hui. Leur gain sur capital sur une longue période, c'était quelque chose en plus, la cerise sur le gâteau des dividendes. Mais maintenant, les investisseurs sont plus attentifs aux gains en capital, à court terme, ce qui donne cette impression de volatilité supérieure, parce qu'ils n'ont plus ces rendements réguliers que constituaient les dividendes. »

M.E. : C'est la fin des certitudes ?

J.B. : « Le monde a changé. Le petit capitalisme d'il y a 30 ans, où on encaissait régulièrement ses gros coupons, n'existe plus. »

O.D. : « Il y a une vingtaine d'années, les banquiers ont utilisé des théories, intellectuellement très intéressantes, mais qui avaient été développées pour des clients institutionnels. MiFID marque l'apogée de ce raisonnement : mettre les clients dans des cases et leur proposer les produits qui correspondent au niveau de risque qu'ils sont prêts à tolérer. On raisonne donc en termes de risques, mais plus du tout en termes de prédictibilité : que puis-je attendre de mon argent ? Je crois qu'on va assister dans les prochaines années au retour d'un des produits les plus intéressants : l'obligation. Parce que c'est un produit qui permet justement une certaine prédictibilité. Des repères, voilà ce dont le client a besoin. Les 220 milliards d'euros sur les livrets d'épargne montrent que les clients sont revenus à ce qu'ils connaissaient le mieux. »

Jean Blavier : « Peu de gens ont vraiment compris le principe de la diversification. »

Olivier Delfosse : « On raisonne aujourd'hui en termes de risques mais plus du tout en termes de prédictibilité. »

J.B. : « D'accord, mais ces 220 milliards, c'est catastrophique ! Ça signifie que les clients n'ont pas compris que, dans un monde d'incertitudes, il est possible d'aller chercher des certitudes ailleurs. Je ne comprends pas qu'on place 220 milliards en épargne, en particulier dans les grandes banques, alors que l'une d'entre elles a failli se casser la figure en 2008 ! Chez les particuliers, la notion de certitudes et d'incertitudes dépasse l'entendement. Je ne comprends pas non plus pourquoi les particuliers continuent à investir dans des obligations d'Etats qui ont, eux aussi, failli se casser la figure. Il y a 20 ans, j'avais déjà écrit dans un quotidien que l'Etat belge ne ferait jamais faillite mais qu'il fallait quand même être prudent. J'ai été appelé au ministère des Finances qui m'a demandé si je n'avais pas l'impression d'être un mauvais citoyen. J'étais abasourdi et j'ai expliqué que j'avais juste dit qu'il fallait diversifier ses avoirs. Il ne faut pas mettre tout son argent ni sur un compte d'épargne dans une grande banque, ni dans une obligation. Fondamentalement, je constate que le Belge moyen s'accroche à des certitudes qui n'en sont pas et peine à se tourner vers cet outil fantastique qu'est la diversification. Répartir les avoirs du ménage sur plusieurs banques, c'est déjà une bonne chose. Mais en pratique, peu de gens ont compris ce principe. Imaginez une seconde ce qui se serait passé si Fortis avait fait faillite en 2008 ! Du jour au lendemain, d'une heure à l'autre même, la moitié des Belges auraient été ruinés. Le pays aurait été paralysé. Le client doit donc répartir son risque. Le problème, c'est qu'il ne voit pas le risque là où il se trouve. »

M.E. : Les clients sont en manque de repères ?

O.D. : « C'est justement le manque de repères qui amène les clients à prendre les mauvaises décisions. Ils ne distinguent plus le bon du mauvais. Quand les marchés ont baissé, ils n'avaient plus aucune visibilité sur ce qu'ils pouvaient attendre de leur argent. Qu'ont-ils fait ? Ils ont tout vendu, sans distinction, et tout mis sur leur carnet d'épargne. Surtout dans les grandes banques. A la Deutsche Bank, nous sommes revenus à ce que les clients pouvaient attendre de leur argent. C'est ce que nous avons fait avec DB Personal : répartir les avoirs des clients en trois portefeuilles différents afin de leur rendre une certaine prédictibilité. Et fournir aux clients les informations importantes pour prendre les bonnes décisions : des alertes en cas de mauvaise diversification, des messages en cas de dégradation de la note de crédit d'un émetteur, etc. »

J.B. : « J'ai quand même une réserve : vous donnez au client l'information, mais aussi le conseil. Je ne suis pas d'accord avec ce principe, parce que le client n'a qu'un seul point de vue. Pour toute information, il faut une contre-information. Je déplore que les clients ne lisent pas les journaux. En général, un banquier qui donne un conseil doit quand même répondre à des objectifs commerciaux : il doit vendre des produits. Le client devrait toujours avoir le réflexe de se demander pourquoi on lui conseille un autre produit. S'il veut changer de voiture, il ira voir plusieurs concessionnaires et comparera. Il devrait faire de même pour son argent. Je suis effaré de constater que le grand banquier conserve une autorité incommensurable sur son client. »

M.E. : Les particuliers connaissent mal les marchés ?

O.D. : « De manière générale, le niveau de connaissance des marchés financiers des Belges est surprenant : ils n'y connaissent pratiquement rien. »

J.B. : « Ça veut dire aussi que les banquiers, qui auraient dû assurer leur rôle d'éducation populaire après la crise de 2008, ne l'ont pas fait. C'est regrettable. L'industrie automobile, par exemple, incite les conducteurs à suivre des cours de conduite pour maîtriser leur véhicule lorsqu'il dérape sur une chaussée glissante. J'attends toujours que les banques fassent de même pour que les clients sachent quoi faire lorsqu'un produit financier dérape également. »

O.D. : « Le banquier doit arrêter d'essayer de dire ce qui va se passer. Il doit avouer qu'il n'en sait rien. Mais ce qu'il sait beaucoup mieux que les 125.000 boursicoteurs belges, c'est ce qui pourrait se passer. La valeur ajoutée du banquier, c'est de dire au client quelles seraient les conséquences sur son portefeuille si tel ou tel événement venait à se produire. Notre rôle, c'est d'anticiper tous les scénarii possibles, d'en estimer l'impact sur nos clients et de nous assurer que, malgré cela, la situation du client reste en ligne avec ses objectifs. Je vous rejoins totalement sur ce point car le meilleur outil à cet égard, c'est la diversification. »

Ce qu'en dit la presse

L'annonce du lancement de DB Personal a retenu l'attention de la presse. Des journalistes qui voient dans ce service un « nouveau pas », voire carrément une « nouvelle offensive », pour reconquérir « la confiance du client » et proposer des services de type « private banking au plus grand nombre ». Morceaux choisis.

« Deutsche Bank Belgique œuvre à la reconquête de la confiance du client » (L'Écho, 19 mai)

Le quotidien économique et financier précise que la « Deutsche Bank Belgique entend cultiver son image de banque à contre-courant et de foyer de l'innovation financière. »

« La Deutsche Bank renouvelle son offre » (Het Laatste Nieuws, 19 mai)

Le quotidien néerlandophone souligne le caractère « radical » de cette « nouvelle approche pour les clients ».

« Nouvelle offensive de la Deutsche Bank » (De Tijd, 19 mai)

« Au lieu de travailler avec des portefeuilles standardisés comme le font d'autres banques, DB Personal fournit une solution sur mesure », commente le Tijd.

« Deutsche Bank franchit un nouveau pas » (Trends-Tendances, 19 mai)

« Quatre ans après le lancement de son service DB M@X pour les opérations bancaires au quotidien, la banque veut révolutionner la gestion d'actifs », explique l'hebdomadaire.

« Le Private Banking pour tous » (Trends, 19 mai)

« Avec DB Personal, la Deutsche Bank ne veut ni plus ni moins que changer de manière drastique la façon de donner des conseils aux clients », selon le Trends.

Retrouvez désormais une sélection d'articles de presse sur notre site internet www.deutschebank.be/presse

VOS QUESTIONS ?

NOS RÉPONSES !

Combien coûte le service DB Personal et que comprend le tarif ?

Pour DB Personal, pas de calcul complexe sur la base de commissions de gestion. DB Personal vous est proposé à un tarif fixe de 50 euros par trimestre, TVA comprise. Ce tarif comprend nos conseils, vos rapports, vos outils de suivi en ligne, votre diagnostic de portefeuille annuel, mais aussi vos comptes courants, vos comptes d'épargne, votre compte-titres, vos cartes de débit et de crédit et l'accès à l'Online Banking.

Les éventuels frais de transaction ne sont pas compris dans ce tarif. Néanmoins, vous bénéficiez également d'un tarif avantageux pour vos opérations : 0% de frais d'entrée sur la plupart de nos fonds et seulement 6 euros pour vos ordres de Bourse en ligne sur Euronext à Bruxelles, Paris et Amsterdam jusqu'à 2.500 euros.

De plus, si vous optez pour une solution de type « gestion discrétionnaire » (DB Portefeuille Rente, DB Portefeuille Rente High Yield ou DB Dynamic Equity Portfolio), vous ne paierez pas les 50 euros par trimestre de votre relation DB Personal. N'hésitez pas à nous contacter pour les tarifs des solutions de type « gestion discrétionnaire ».

Besoin d'informations complémentaires ?
Appelez votre conseiller, nos spécialistes au 078 15 22 22 ou prenez rendez-vous dans votre Financial Center.

Compte à vue (taux annuel brut en vigueur au 23/05/2011)

	Taux créditeur
DB E-Account	0,50%

Bons de caisse (taux annuels bruts en vigueur au 23/05/2011)

2 ans	2,10%
3 ans	2,60%
4 ans	3,00%
5 ans	3,25%

Comptes d'épargne (taux annuels bruts en vigueur au 23/05/2011)

	Taux de base	Prime de fidélité
DB Intensiv Plus	1,10%	0,30%
DB E-Saving Account	1,65%	0,40%
DB E-Fidelity Account*	1,20%	1,50%

* Pour les montants jusqu'à 250.000 euros

Produits "branche 21"

	Taux d'intérêt garanti au 23/05/2011
DB Safe Classic	2,75%
DB Safe 30	0,00%

Retrouvez aussi la valorisation des sicav sur Online Banking.
Vous pouvez également suivre l'évolution des taux sur www.deutschebank.be

ET POURQUOI NE PAS DÉLÉGUER LA GESTION DE VOTRE PORTEFEUILLE À UN PROFESSIONNEL ?

→ Traditionnellement, la gestion discrétionnaire était réservée aux grandes fortunes.
→ En tant que client DB Personal, vous pouvez également déléguer la gestion de vos avoirs à des professionnels.
→ Nous vous proposons 3 solutions différentes, qui répondent chacune à des objectifs bien spécifiques.

La gestion discrétionnaire constitue une solution intéressante pour les investisseurs qui souhaitent déléguer la gestion d'une partie de leur portefeuille. En choisissant ce type de gestion, vous confiez la gestion d'une partie de vos avoirs à un professionnel qui utilisera son expérience et ses compétences pour rencontrer au mieux vos objectifs. Il est en effet difficile pour un particulier de se constituer un portefeuille performant et diversifié, en tenant compte des frais de transaction, des opportunités de marché, des thèmes porteurs, de la disponibilité des informations, etc.

Un gestionnaire professionnel est de son côté mieux armé pour constituer un portefeuille qui correspond à vos objectifs d'investissement, tout simplement parce que c'est son métier. Traditionnellement, la gestion discrétionnaire s'adressait uniquement aux clients ayant opté pour une relation de type Private Banking, pour un patrimoine d'au moins un million d'euros. Désormais, à la Deutsche Bank, ces solutions sont également proposées aux clients DB Personal qui voudraient y consacrer une partie de leurs avoirs pour un montant de départ d'au moins 250.000 euros.

Quels en sont les avantages ? Vous bénéficiez d'un portefeuille déjà largement diversifié, géré par des spécialistes qui sélectionnent pour vous les meilleures opportunités qui se présentent sur les marchés. Si vous le souhaitez, en fonction de la solution que vous avez choisie, vous pouvez opter pour la distribution d'un revenu régulier dont vous déterminez vous-même la fréquence. Ces solutions offrent aussi une certaine flexibilité, dans le sens où il reste possible d'effectuer des retraits (à la valeur de marché) à tout moment. Autre avantage : en optant pour une solution de type discrétionnaire, vous paierez une commission de gestion calculée sur la valeur de votre portefeuille, qui vous dispense des 50 euros par trimestre de votre relation DB Personal.

La gestion discrétionnaire : pour qui ?

→ Vous souhaitez déléguer la gestion d'une partie de vos avoirs à des professionnels.
→ Vous souhaitez combiner des opportunités de marchés avec un portefeuille déjà largement diversifié.
→ Vous disposez d'au moins 250.000 euros que vous êtes prêt à investir à un horizon de 5 ans au minimum. Néanmoins, vous voulez conserver une certaine flexibilité pour pouvoir disposer de liquidités en cas de besoin.

Intéressé(e) ? Découvrez sans tarder en pages 27 à 29 trois solutions différentes en matière de gestion discrétionnaire : le DB Portefeuille Rente, le DB Portefeuille Rente High Yield et le DB Dynamic Equity Portfolio.

RÉCOLTEZ LES FRUITS DE VOTRE ARGENT AVEC LE **DB PORTEFEUILLE RENTE**

Le DB Portefeuille Rente en bref

- → Portefeuille discrétionnaire à partir de 250.000 euros
- → Obligations de qualité (rating supérieur ou égal à A)
- → Durée : entre 5 et 20 ans
- → Choix entre capitalisation ou distribution des revenus
- → Choix entre portefeuille de type « rolling » ou « non-rolling »
- → Uniquement en euros
- → Diversification : maximum 8% par émetteur
- → Diversification par secteurs et par maturités
- → Classification : actifs de type Protection

→ Le DB Portefeuille Rente vous permet de générer un revenu régulier à partir d'un portefeuille obligataire.
→ Le portefeuille est géré de manière discrétionnaire.
→ Il investit uniquement dans des obligations de qualité supérieure.

Vous disposez d'un certain capital que vous souhaitez faire fructifier en toute sérénité ? Vous préférez minimiser les risques en investissant uniquement dans des obligations de qualité ? Vous souhaitez confier la gestion d'une partie de vos avoirs à de véritables spécialistes ? Alors le DB Portefeuille Rente peut constituer une solution intéressante pour vous.

Il s'agit d'un portefeuille géré de manière discrétionnaire. Cela signifie que les spécialistes de la Deutsche Bank sélectionnent pour vous des produits obligataires de qualité (avec un rating minimum de A à l'achat ou à la constitution du portefeuille), qui vous assurent des revenus réguliers et prévisibles de sorte que vous êtes peu exposé à l'évolution des marchés.

Le DB Portefeuille Rente répond donc à un objectif simple : préserver votre capital, tout en vous proposant un revenu régulier. Une bonne diversification permet de limiter l'impact d'une faillite éventuelle d'un émetteur sur votre portefeuille.

En pratique

En fonction de vos objectifs, vous déterminez vos préférences avec votre conseiller : la durée (entre 5 et 20 ans) ; la capitalisation ou la distribution des revenus ; en cas de distribution, la fréquence de la rente (mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle). Si vous le souhaitez, en fonction de la courbe des taux, votre conseiller peut calculer la rente maximale que vous pouvez percevoir sans toucher au capital initial.

Le montant que vous souhaitez ensuite consacrer à votre DB Portefeuille Rente est réparti en un nombre de tranches équivalentes, correspondant à la durée pour laquelle vous avez opté. Autrement dit, si vous avez choisi un portefeuille rente sur 10 ans pour un montant de 250.000 euros, votre capital sera divisé en 10 tranches de 25.000 euros : un dixième de votre capital sera ainsi investi en obligations à un an, un autre dixième en obligations à 2 ans, etc.

Dans notre exemple à 10 ans, chaque année, vous récupérez donc 10% de votre capital de départ augmenté de votre rente (les coupons). Libre à vous de disposer immédiatement de ces montants ou des les réinvestir. Dans ce dernier cas, vous avez le choix. Soit vous optez pour une échéance fixe et vous réinvestissez chaque année à la même échéance (portefeuille de type « non-rolling ») : dans notre exemple, les montants seront réinvestis à 9 ans la 1re année, à 8 ans la 2e année, etc. Soit vous réinvestissez chaque année en créant une nouvelle tranche qui prolonge la durée de votre portefeuille d'un an (portefeuille de type « rolling ») : dans notre exemple, les montants sont toujours réinvestis à 10 ans, ce qui vous permet de profiter des taux longs pour chaque réinvestissement.

Flexibilité

Le DB Portefeuille Rente vous propose également de nombreuses autres options supplémentaires. Vous disposez ainsi d'un portefeuille flexible, prévisible et géré de manière professionnelle.

Intéressé(e) par le DB Portefeuille Rente ? Adressez-vous à votre conseiller DB Personal ou à son équipe au 078 15 22 22.

LE DB PORTEFEUILLE RENTE HIGH YIELD : VISEZ UN RENDEMENT SUPÉRIEUR

En bref

- → Portefeuille discrétionnaire à partir de 250.000 euros
- → Obligations de type « Investment Grade »
- → Durée : 8 ans
- → Choix entre capitalisation ou distribution des revenus
- → Uniquement en portefeuille de type « rolling »
- → Uniquement en euros
- → Diversification : maximum 5% par émetteur dont le rating est supérieur à A- ; maximum 2,5% par émetteur dont le rating est située entre BBB- et A-
- → Diversification par secteurs et par maturités
- → Classification : actifs de type Protection et Croissance

→ Le DB Portefeuille Rente High Yield est une variante « haut rendement » du DB Portefeuille Rente.
→ Le portefeuille intègre des obligations de type « haut rendement », qui présentent un niveau de risque plus élevé.
→ Diversification et gestion professionnelle restent les maîtres-mots.

Tout comme le DB Portefeuille Rente, le DB Portefeuille Rente High Yield s'adresse aux investisseurs soucieux de se constituer un portefeuille obligataire solidement diversifié et d'en confier la gestion à une équipe de professionnels (gestion discrétionnaire). La différence principale réside dans la composition du portefeuille. En effet, pour le DB Portefeuille Rente High Yield, les gestionnaires de la Deutsche Bank vont chercher à optimaliser le rendement obtenu en sélectionnant minutieusement des obligations qui offrent un coupon plus élevé. Ces obligations présentant un niveau de risque également plus élevé, le DB Portefeuille Rente High Yield joue la carte de la diversification en poussant encore plus loin la répartition entre émetteurs et secteurs. Une bonne diversification permet de limiter l'impact d'une faillite éventuelle d'un émetteur sur votre portefeuille.

Composition

Votre DB Portefeuille Rente High Yield se compose de deux types d'actifs.

D'une part, au moins 50% du capital est investi dans des obligations dites « de qualité », qui disposent d'un rating égal ou supérieur à A-. Pour ce type d'obligations, chaque émetteur est limité à 5% maximum de la valeur du portefeuille. Cette partie-là du portefeuille correspond à des actifs de type « Protection ».

D'autre part, un maximum de 50% du capital est investi dans des obligations de sociétés dont le rating est égal ou supérieur à BBB-, réparties comme suit :

- → Au maximum 10% du capital dans des obligations notées BBB- ;
- → Au maximum 25% du capital dans des obligations notées BBB et BBB+ ;
- → Au maximum 15% du capital dans des obligations de sociétés belges qui ne disposent pas de rating.

Pour cette partie du portefeuille, qui correspond à des actifs de type « Croissance », chaque émetteur est limité à 2,5% du capital investi afin de réduire les risques.

Le fonctionnement du DB Portefeuille Rente High Yield est calqué sur celui du DB Portefeuille Rente : le capital investi est réparti en 8 tranches équivalentes. Chaque tranche investit dans des obligations de maturités différentes (de 1 à 8 ans). Chaque année, le capital remboursé est réinvesti à une échéance de 8 ans (portefeuille de type « rolling »). Il en va de même si vous avez opté pour la capitalisation des coupons. Cette solution offre également une grande flexibilité en cas de besoin de liquidités.

Intéressé(e) par le DB Portefeuille Rente High Yield ?
Adressez-vous à votre conseiller DB Personal ou à son équipe au 078 15 22 22.

LE DB DYNAMIC EQUITY PORTFOLIO : UN PORTEFEUILLE DIGNE D'UN EXPERT

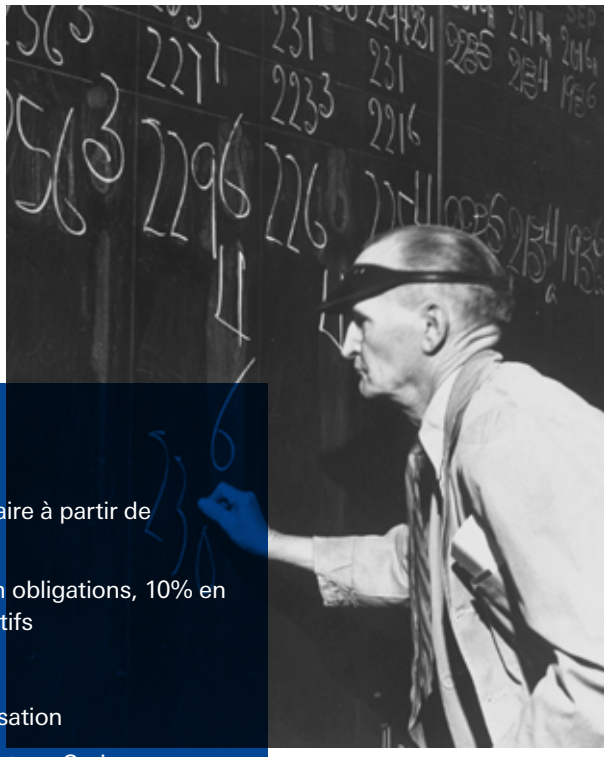

En bref

- → Portefeuille discrétionnaire à partir de 250.000 euros
- → 75% en actions, 15% en obligations, 10% en investissements alternatifs
- → Pas d'échéance
- → Uniquement en capitalisation
- → Classification : actifs de type Croissance

- → Un portefeuille discrétionnaire composé en majorité d'actions.
- → Plus de 10 années d'expérience en Private Banking désormais à votre service.
- → Une solution à long terme pour les investisseurs plus offensifs, prêts à accepter la volatilité des placements en actions.

La gestion discrétionnaire ne se limite évidemment pas à des portefeuilles obligataires. Depuis plus de 10 ans déjà, la Deutsche Bank propose en effet des solutions discrétionnaires à ses clients Private Banking qui souhaitent prendre position de manière plus offensive sur les marchés d'actions, tout en déléguant la gestion à des professionnels. Grâce au DB Dynamic Equity Portfolio, ces solutions sont désormais également accessibles aux clients DB Personal, à partir d'un capital d'environ 250.000 euros.

Expertise internationale

En optant pour le DB Dynamic Equity Portfolio, vous accédez à toute l'expertise des meilleurs spécialistes de la Deutsche Bank. Votre stratégie d'investissement reflète la vision de la Deutsche Bank au niveau international, et notamment du Global Investment Committee, une instance qui se compose de 25 experts des marchés financiers établis à New York, Genève, Londres ou encore Singapour, et qui se réunit toutes les 6 semaines pour déterminer la stratégie d'investissement de la banque.

Parce que les besoins d'un investisseur américain, européen ou asiatique ne sont pas les mêmes, le Regional Investment Committee adapte la stratégie aux différentes régions du globe. Intervient ensuite le Local Investment Committee à Bruxelles, qui affine la structuration des portefeuilles en fonction des besoins spécifiques des clients en Belgique.

Vous disposez ainsi d'un portefeuille qui intègre les analyses des spécialistes de la Deutsche Bank : analyses macro-économiques, études des taux, des devises, des tendances, des secteurs, des zones géographiques, etc.

Composition

Le DB Dynamic Equity Portfolio se compose de trois types d'actifs : le capital est investi dans des actions à hauteur de 75%, 15% dans des obligations et 10% dans des investissements alternatifs. Les 75% de la partie actions sont répartis géographiquement comme suit : 45% en Europe, 18% aux USA, 6% au Japon et 6% sur les marchés émergents.

La composition peut évidemment varier en fonction des analyses stratégiques de la Deutsche Bank. Vous pouvez également retirer de l'argent en cas de besoin. Flexibilité, une fois de plus…

Intéressé(e) par le DB Dynamic Equity Portfolio ? Adressez-vous à votre conseiller DB Personal ou à son équipe au 078 15 22 22.

DUVEL MOORTGAT N'EN FINIT PAS DE MOUSSER

Michel Moortgat, « Manager de l'Année en Flandre » 2010.

- → Michel Moortgat a été élu « Manager de l'Année en Flandre » par le magazine Trends.
- → La brasserie Duvel Moortgat a été fondée en 1871.
- → La stratégie de diversification semble porter ses fruits.

« DEPUIS JANVIER 2009, LE COURS DE L'ACTION A PLUS QUE DOUBLÉ. »

Spécialiste des bières spéciales parmi des géants brassicoles issus de la consolidation à l'échelle mondiale, Duvel Moortgat a réussi l'exploit de réduire sa dépendance à l'égard de son produit-phare, la Duvel, en se lançant dans une ambitieuse stratégie de diversification. Le groupe a pu tirer de sa flexibilité les atouts-clés pour s'adapter au marché.

Il est des anniversaires particuliers. Comme celui célébré par Michel Moortgat qui vient de couronner ses vingt années au sein de la brasserie familiale par le titre convoité de « Manager van het Jaar ». Duvel Moortgat, il est vrai, ne cesse de se distinguer dans un secteur brassicole mondialisé et dominé par des géants comme AB Inbev, SAB Miller ou encore Heineken.

Etabli à Puurs, près d'Anvers, le brasseur affiche pour 2010 un bond de 21% de ses ventes, à 137 millions d'euros dont 43% à l'exportation, pour

« L'OFFRE SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS PEUT ÊTRE ADAPTÉE EN FONCTION DES BESOINS ET DES GOÛTS LOCAUX. »

Interview Express

Etes-vous plutôt défensif ou offensif en matière de placements financiers ?
Michel Moortgat : « Plutôt offensif »

Suivez-vous vos placements quotidiennement ?
Michel Moortgat : « Non »

Quelle est votre connaissance des marchés financiers ?
Michel Moortgat : « Limitée »

un bénéfice net en hausse de 27,1%, à près de 19 millions. Et ce, après une année 2009 clôturée en fanfare et une année 2011 qui s'annonce sous les meilleurs auspices. Les actionnaires ne s'y sont pas trompés : en deux ans, depuis janvier 2009, le cours de l'action a plus que doublé.

Une histoire de famille

Pour Michel Moortgat, qui représente la 4e génération à la tête de cette brasserie fondée en 1871, la vie ne fut pourtant pas facile. Orphelin de mère dès l'âge de 7 ans, il répond au souhait de son père, atteint d'un cancer, d'intégrer l'entreprise dès la fin de ses études en 1991. Le décès de celui-ci un an plus tard accélère sa progression : il intègre le comité de direction en 1994 et en prend la tête dès 1997, en tandem avec son frère Philippe, aujourd'hui vice-président du conseil d'administration. Le troisième frère, Bernard, s'occupe du patrimoine immobilier de l'entreprise dans le secteur Horeca, la famille détenant la majorité du capital, à l'abri de tout prédateur éventuel.

Sans doute cet ancrage familial concourt-il au succès de cette entreprise qui peut mettre en œuvre une véritable stratégie de long terme. « En cas de problème, nous faisons bloc », déclarait Michel Moortgat au magazine « Trends Tendances », son frère Philippe soulignant que « nous partageons une vision commune de notre héritage brassicole. »

Cet héritage, c'est sur une marque-phare qu'il repose : la fameuse Duvel qui, il y a dix ans, assurait la quasi-totalité des ventes de l'entreprise et contribue toujours aujourd'hui à la moitié de ses revenus. Brassée à plus de 320.000 hectolitres par an, cette bière spéciale de haute fermentation, « souvent copiée mais jamais égalée », s'est imposée tant en Belgique, son terroir, qu'à l'échelle mondiale : elle se vend dans une cinquantaine de pays et demeure le fer de lance du groupe.

Jugeant que cette force constitue aussi un danger potentiel, l'entreprise étant trop dépendante d'un seul produit, Michel Moortgat a le flair d'entamer au début du siècle une double stratégie de diversification : davantage de marques, sur davantage de marchés. Grâce à une politique ciblée d'acquisitions, Duvel Moortgat possède désormais des brasseries en République tchèque et aux Etats-Unis, mais aussi en Belgique où elle a racheté les brasseries d'Achouffe à Houffalize, Liefmans à Audenaerde et, tout dernièrement, De Koninck à Anvers.

Une stratégie ciblée

Force est de constater que ces acquisitions ont été gagnantes, grâce à une attention constante à la qualité des bières ainsi qu'à un marketing judicieux reposant sur une bonne connaissance des habitudes de consommation en Belgique, aux Pays-Bas, en France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis : des marchés matures, au pouvoir d'achat élevé et appréciant la qualité et l'originalité.

Aux Etats-Unis, par exemple, où la Duvel est bien entendu exportée, Duvel Moortgat s'appuie sur sa brasserie « Brewery Ommegang » sur la côte Est pour écouler des bières adaptées aux goûts locaux. Si l'acquisition en Tchéquie, berceau de la pils, caresse l'espoir plus lointain de profiter d'une hausse du pouvoir d'achat en Europe de l'Est, les brasseries belges ont fortement enrichi la gamme : la Maredsous, la Chouffe, ou les bières fruitées héritées du rachat de la brasserie Liefmans, notamment.

« Grâce à la complémentarité de nos bières, l'offre sur les différents marchés peut être adaptée en fonction des besoins et des goûts locaux », souligne le groupe qui emploie aujourd'hui plus de 700 personnes - les effectifs ont triplé en dix ans. On l'aura compris : si la croissance est au rendez-vous, ce n'est pas la taille pour la taille qui est recherchée. Car c'est avant tout dans la qualité et l'originalité de Duvel Moortgat que réside sa valeur ajoutée…

LA PLANIFICATION PATRIMONIALE PAS À PAS

→ Planifier la transmission de son patrimoine peut éviter de nombreuses surprises.
→ Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre planification patrimoniale.
→ Voici un exemple concret pour mieux comprendre ces mécanismes.

François et Claire Dumont fêtent leurs 39 ans de mariage cette année. Ils ont trois enfants. Leur fils a quitté le cocon familial l'année dernière. Leurs deux filles, quant à elles, volent déjà de leurs propres ailes depuis longtemps. François et Claire ont également 5 petits-enfants. Leur 60e anniversaire a été un tournant. Ils se sont alors demandé s'ils avaient bien tout prévu en cas de décès. Suite aux projets de rénovation de leur fils, ils s'informent en outre sur la manière de donner un coup de pouce financier à leurs enfants. Et quid du rêve de François ? Depuis des années, il rêve d'un appartement à la côte belge où toute la famille pourrait se retrouver pour les vacances.

Le couple possède une vaste maison dans le Brabant wallon (valeur estimée à 375.000 euros) et dispose de surcroît d'un patrimoine mobilier (liquidités, obligations et fonds d'investissement) d'une valeur de 450.000 euros. François et Claire décident de prendre rendez-vous avec leur conseiller DB Personal afin de passer en revue les différentes possibilités.

Optimalisation fiscale contre sécurité juridique et confort

Pendant leur entretien avec leur conseiller, ils s'inquiètent des droits de succession élevés si l'un des deux venait à décéder. D'un côté, ils veulent limiter la facture successorale, d'un autre, ils recherchent un maximum de confort pour le survivant. Ces deux aspirations sont-elles conciliables ? Ils veulent également soutenir financièrement leur fils à l'occasion de la transformation de son habitation, sans toutefois désavantager leurs deux autres enfants. Ils aimeraient également, si possible, constituer un bas de laine pour leurs petits-enfants. Comment peut-on concilier tous ces souhaits dans une seule planification patrimoniale globale ?

Bon à savoir

S'ils habitaient en Région flamande, François et Claire auraient bénéficié de l'exonération des droits de succession sur la maison familiale pour le conjoint survivant. Cela s'applique aux personnes mariées, aux cohabitants légaux et à ceux qui cohabitent de fait depuis 3 ans. Si après le décès de leur père ou mère, les enfants acquièrent une partie de la maison familiale, ils doivent payer des droits de succession sur leur part. En Région wallonne et bruxelloise, un tarif réduit s'applique sur l'habitation familiale (entre époux, entre cohabitants légaux et en ligne directe).

Conseil 1 : Un bon planning successoral ne tient pas seulement compte du volet fiscal, à savoir une réduction des droits de succession. La sécurité juridique, le confort pour le survivant et le maintien de la paix familiale sont des aspects au moins aussi importants.

Le contrat de mariage

Toute planification patrimoniale commence par l'analyse du régime matrimonial. François et Claire se sont mariés en 1972 selon le régime légal. A cette époque, il n'était pas encore question d'un droit successoral à part entière pour le conjoint survivant. C'est pourquoi ils ont fait inclure, dans leur contrat de mariage, une clause qui octroie au conjoint survivant le patrimoine commun en cas de décès de l'autre. Cette clause d'attribution intégrale au conjoint survivant procure un grand confort au survivant, mais son coût fiscal est élevé. Le survivant paie en effet des droits de succession sur tout ce qu'il reçoit en plus de la moitié du patrimoine commun. Quand le survivant décédera à son tour, les enfants devront à nouveau payer des droits de succession sur cette même partie.

François et Claire estiment qu'il est difficile de trancher dès aujourd'hui : une protection optimale pour le survivant ou les droits de succession les moins élevés possible. Leur conseiller DB Personal les rassure : ils ne doivent pas choisir. Il leur propose de remplacer la clause de l'attribution intégrale au conjoint survivant par une « clause de choix » moyennant une modification de leur contrat de mariage. Avec ce type de clause, il ne faut opérer un choix qu'au moment du décès du prémourant. Le survivant choisit dans une liste de possibilités en fonction de son âge et de l'entente avec ses enfants à ce moment-là. Il existe une multitude de possibilités qu'il convient de décrire le plus précisément possible dans le contrat de mariage. Exemple : l'ensemble du patrimoine commun pour le survivant, ou la moitié du patrimoine commun en pleine propriété pour le survivant et l'usufruit sur l'autre moitié, ou encore la maison familiale en pleine propriété pour le survivant et l'usufruit sur les autres biens, etc.

Conseil 2 : Une petite modification du contrat de mariage peut souvent produire le résultat souhaité. Parfois, cela suffit. Parfois, des mesures plus radicales s'imposent, allant jusqu'au changement pur et simple du régime matrimonial.

Donné, c'est donné

Si François et Claire veulent soutenir financièrement leur fils, ils doivent tenir compte de quelques principes de base. Ainsi, ils doivent se rendre compte qu'une donation à leurs enfants est irrévocable. Ils peuvent également assortir la donation de certaines conditions, par exemple le versement d'une charge financière annuelle, un retour conventionnel en cas de prédécès du bénéficiaire ou l'interdiction d'intégrer la donation dans le patrimoine commun. Pour François et Claire, il est prioritaire que leurs enfants soient traités de la même manière. C'est la raison pour laquelle il importe que tous les enfants reçoivent la même chose. Il ne serait pas judicieux de faire don d'actions à un enfant, de liquidités à un deuxième et d'obligations à un troisième. Cela pourrait en effet impliquer qu'un des enfants, au moment du décès des parents, s'avère fortement préjudicié si les biens qui lui ont été offerts ont connu une évolution de cours moins favorable.

Conseil 3 : Faites don de la même chose à chaque enfant. C'est la seule manière d'être certain de traiter de la même manière tous les enfants et d'éviter que l'un d'entre eux puisse se sentir lésé par la suite.

François et Claire souhaitent soutenir financièrement leurs enfants, mais une donation a bien sûr aussi certaines répercussions fiscales favorables. La donation engendrera une réduction du patrimoine de François et Claire. De ce fait, la base imposable pour la perception des droits de succession sera moins élevée. La donation est dès lors l'instrument par excellence pour réduire la facture successorale. Ces droits de succession sont progressifs. Ils atteignent, en ligne directe :

Les droits de succession

En Région wallonne

Tranche d'imposition	Ligne directe Entre époux Entre cohabitants légaux	
	% applicable à la tranche	Montant total de l'impôt sur les tranches précédentes
De 0,01 à 12.500 euros	3 %	
De 12.500,01 à 25.000 euros	4 %	375 euros
De 25.000,01 à 50.000 euros	5 %	875 euros
De 50.000,01 à 100.000 euros	7 %	2.125 euros
De 100.000,01 à 150.000 euros	10 %	5.625 euros
De 150.000,01 à 200.000 euros	14 %	10.625 euros
De 200.000,01 à 250.000 euros	18 %	17.625 euros
De 250.000,01 à 500.000 euros	24 %	26.625 euros
Au-delà de 500.000 euros	30 %	86.625 euros

En Région flamande

Tranche d'imposition	Ligne directe Entre époux Entre cohabitants légaux ou cohabitants de fait (1 an)	
	% applicable à la tranche	Montant total de l'impôt sur les tranches précédentes
De 0,01 à 50.000 euros	3%	
De 50.00001 à 250.000 euros	9%	1.500 euros
Au-delà de 250.000 euros	27%	19.500 euros

En Région de Bruxelles-Capitale

Tranche d'imposition	Ligne directe Entre époux Entre cohabitants légaux	
	% applicable à la tranche	Montant total de l'impôt sur les tranches précédentes
De 0,01 à 50.000 euros	3%	
De 50.000,01 à 100.000 euros	8%	1.500 euros
De 100.000,01 à 175.000 euros	9%	5.500 euros
De 175.000,01 à 250.000 euros	18%	12.250 euros
De 250.000,01 à 500.000 euros	24%	25.750 euros
Au-delà de 500.000 euros	30%	85.750 euros

François et Claire peuvent faire don de leur patrimoine mobilier de différentes manières. S'ils souhaitent faire un don avec réserve d'usufruit (les intérêts, dividendes, etc.), ils doivent passer par un notaire. En cas de donation de biens mobiliers via un notaire belge, un taux de donation linéaire de 3% s'applique en ligne directe, et ce, dans les trois régions. Il faudra aussi tenir compte des honoraires du notaire. L'avantage ? Il n'y a plus d'impact sur les droits de succession, même pas en cas de décès dans les trois ans. Une autre possibilité réside dans une donation via un notaire néerlandais. Dans ce cas, il n'y a ni droits de donation, ni droits de succession si le donateur reste en vie pendant trois ans encore après la donation. Des honoraires seront également portés en compte dans ce cas. Mais si François et Claire veulent offrir des liquidités ou des titres à leurs enfants, ils ne sont pas obligés de passer par un notaire. Ils peuvent aussi transmettre ces biens mobiliers par une donation indirecte via virement bancaire.

Après le virement des sommes ou titres en question sur le compte des enfants, le donateur et le bénéficiaire signent un « pacte adjoint ». Ce document confirme que le virement était une donation sous certaines conditions. En signant ce document, les bénéficiaires confirment qu'ils approuvent ces conditions et acceptent la donation. Une réserve d'usufruit n'est pas possible dans ce cas, mais d'autres modalités peuvent être prévues, à l'instar d'une charge financière annuelle, d'un retour conventionnel ou de l'interdiction d'inclure les biens donnés dans la communauté matrimoniale du bénéficiaire. L'avantage ? Une donation indirecte par virement bancaire permet d'éviter les droits de donation et de succession, à condition que le donateur reste encore en vie pendant trois ans. Si le donateur tombe gravement malade après deux ans, par exemple, il est alors encore temps de faire enregistrer ce pacte adjoint et de payer 3% (sans intervention du notaire). Imaginons que le donateur décède dans la période de trois ans. Dans ce cas, il n'y aura plus d'impact négatif sur les droits de succession après le paiement des 3%.

Conseil 4 : Pour faire une donation, il n'est pas toujours nécessaire de passer par le notaire. Demandez conseil à votre conseiller DB Personal. Il pourra vous donner de plus amples explications sur les différentes techniques de donation et leur coût. Si vous optez pour une donation indirecte par virement bancaire, il peut vous aiguiller en vous fournissant la documentation nécessaire.

Vos titres, c'est à vous qu'ils doivent rapporter.
Pas à votre banque.
Action PROLONGEE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2011
Confiez vos titres à la Deutsche Bank et recevez jusqu'à 3.000 euros.

Est-ce bien normal que votre banque récolte les fruits de vos placements, et pas vous ? A la Deutsche Bank, nous sommes convaincus du contraire. En voici de nouvelles preuves.

- Vous avez déjà un compte-titres dans une autre banque ?
  Transférez-le à la Deutsche Bank : vous recevrez une prime de 0,50% de leur valeur et nous vous remboursons vos frais de transfert.
- Vous possédez encore des titres au porteur ?
  Placez-les sur un compte-titres chez nous et nous vous offrons une prime de 0,50% de leur valeur.

10.000 clients ont déjà bénéficié d'un avantage qui peut grimper jusqu'à 3.000 euros. Donnez à vos placements l'attention qu'ils méritent et découvrez notre approche unique : un large choix, des conseils impartiaux et la suppression des frais inutiles.

Plus d'infos sur deutschebank.be/titres ou au 0800 11 322

Défenseur de vos intérêts **Deutsche Bank**

Offre soumise à conditions, valable jusqu'au 30/09/2011, sauf clôture anticipée. Règlement disponible sur notre site internet, dans nos Financial Centers ou au 078 156 157.
E.R. : Stéphan Salberter, avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles.

Bien immobilier

Depuis des années, François rêve d'une résidence secondaire à la côte belge. Etant donné qu'il est moins facile de planifier un bien immobilier que des biens mobiliers tels que des liquidités ou des titres, il convient de bien réfléchir au préalable à cet investissement. Il existe différentes manières de transmettre un bien immobilier à la génération suivante de façon fiscalement avantageuse. François et Claire veulent-ils acheter ce bien immobilier à deux ou veulent-ils impliquer leurs enfants dans l'achat dès le départ ? Une chose est sûre : tant qu'ils seront en vie, ils veulent pouvoir profiter de leur résidence secondaire.

Conseil 5 : Consultez notre dossier consacré aux investissements immobiliers sur www.deutschebank.be

Epargner pour ses petits-enfants

Les grands-parents peuvent avoir diverses raisons d'impliquer leurs petits-enfants dans leur planification successorale. Quand on dispose d'un patrimoine considérable, il peut s'avérer avantageux de répartir la succession entre plusieurs héritiers (enfants et petits-enfants). En attribuant une partie du patrimoine aux petits-enfants, par exemple, par testament, on échappe à la progressivité des droits de succession, étant donné que plusieurs héritiers bénéficient du taux successoral le plus bas. En outre, on saute une génération, avec un éventuel effet fiscal bénéfique à la clé.

Il existe différentes manières de favoriser directement les petits-enfants, mais il faut toujours tenir compte de la réserve des enfants. En effet, ces derniers ont droit à une part réservataire de l'héritage. Dans ce cas, chaque enfant a droit à un quart. Le quatrième quart constitue la quotité disponible et peut être attribuée aux petits-enfants.

Les grands-parents qui préfèrent transmettre de leur vivant quelque chose à leurs petits-enfants peuvent envisager une donation. Attention, le principe de l'irrévocabilité s'applique également dans ce cas.

Si François et Claire veulent encore exercer un certain contrôle sur le moment de la prestation, ils peuvent avoir recours à une assurance-épargne. Leurs petits-enfants ne pourront alors racheter leur assurance-épargne qu'avec leur accord. Votre conseiller DB Personal se fera un plaisir de vous donner de plus amples renseignements concernant les différentes possibilités. Pour tout complément d'information sur nos produits d'assurance-épargne, rendez-vous sur www.deutschebank.be/dbsafe

Conseil 6 : En partageant votre succession entre plusieurs héritiers, vous pouvez alléger la facture successorale.

Conseil 7 : Les donations à vos petits-enfants sont irrévocables, mais il est toutefois possible de prévoir une certaine forme de contrôle.

Conclusion

Une bonne planification successorale tient non seulement compte des aspects fiscaux, mais se soucie également de la sécurité juridique, du confort du survivant et de la préservation de la paix familiale. Une approche globale et personnelle est nécessaire pour arriver à une parfaite adéquation des règles juridiques et fiscales. Le meilleur conseil que nous puissions vous donner est de confier vos intérêts à un expert en la matière. À cet égard, votre conseiller DB Personal est la personne indiquée pour vous apporter aide et conseil.

Planification successorale : que fait la Deutsche Bank pour vous ?

- → Analyse de votre contrat de mariage
- → Analyse de la situation successorale
- → Calcul des droits de succession
- → Passage en revue des différentes techniques de planification (modification du contrat de mariage, donation, testament,...)

Pour les dossiers plus complexes : renvoi vers un conseiller externe (avocat, notaire).

Fiches techniques **Sicav ou fonds communs de placement**

DWS INVEST - TOP DIVIDEND (CLASSE LC)
Capitalisation / Distribution **Devise : EUR**
Service financier : Deutsche Bank S.A.
Nature juridique : compartiment de SICAV de droit luxembourgeois
ISIN : LU0507265923 / LU0507266061

La politique de placement du DWS Invest Dividend a pour objectif d'obtenir un rendement supérieur à la moyenne. Le compartiment investit au moins 70% de son actif dans des actions d'émetteurs nationaux et étrangers pour lesquelles il s'attend à un rendement supérieur à la moyenne. Les critères suivants sont décisifs pour la sélection des actions : taux de rendement supérieur à la moyenne du marché, constance du taux de rendement et de la croissance, croissance passée et future des bénéfices, rapport intéressant cours/bénéfice. En plus de ces critères, le gérant du compartiment applique son processus, éprouvé, de sélection des valeurs (stock picking). En d'autres termes, il analyse les fondamentaux d'une entreprise (par ex., qualité des bilans, capacités de gestion, rentabilité, position concurrentielle et notation). Ces critères peuvent recevoir des pondérations différentes et ne sont pas nécessairement tous présents en même temps.

PARVEST - ENVIRONMENTAL OPPORTUNITIES (CLASSE CLASSIC)
Capitalisation **Devise : EUR**
Service financier : BNP Paribas Fortis (dénomination officielle : Fortis Banque S.A.)
Nature juridique : compartiment de SICAV de droit luxembourgeois
ISIN : LU0406802339

Le compartiment investira au moins 2/3 de ses actifs en actions et/ou titres assimilés aux actions de sociétés de tous pays qui réalisent une part majoritaire de leur activité économique dans les marchés liés à l'environnement (énergies alternatives, économies d'énergie, traitement et adduction d'eau, contrôle de la pollution, gestion des déchets, et secteurs liés ou connexes), tout en respectant des principes de responsabilité sociale, environnementale et de bonne gouvernance tels que ceux repris dans le Pacte Mondial des Nations Unies, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ce type d'actifs. La partie restante, soit 1/3 de ses actifs au maximum, peut être investie en toutes autres valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et/ou liquidités, et dans la limite de 15% de ses actifs, en créances de toute nature, et dans la limite de 10% de ses actifs, dans des OPCVM ou OPC.

PRIVATE INVEST - BEST MANAGERS
Capitalisation / Distribution **Devise : EUR**
Service financier : Deutsche Bank S.A.
Nature juridique : compartiment de SICAV de droit belge
ISIN : BE0949074265 / BE0949073259

Le compartiment vise une croissance du capital à moyen terme en investissant au minimum 70% de son actif net dans des organismes de placement collectif ayant un profil de risque variable et une politique de gestion flexible (de type « OPC mixtes »). Private Invest Best Managers investit dans un nombre limité d'OPC mixtes gérés par des gestionnaires de talent qui, en fonction des circonstances du marché, font évoluer le profil de risque de leurs OPC grâce à leur politique de gestion flexible. En effet, ces gestionnaires investiront, de manière autonome, en une combinaison d'actions, obligations, dérivés, cash etc., en fonction des circonstances du marché et d'une diversification sectorielle et géographique. Private Invest Best Managers regroupe ce talent de gestion en un seul compartiment et poursuivra, en fonction des visions de gestion sous-jacentes, un profil de risque variable avec une diversification appropriée.

PRIVATE INVEST - GLOBAL TRENDS
Capitalisation / Distribution **Devise : EUR**
Service financier : Deutsche Bank S.A.
Nature juridique : compartiment de SICAV de droit belge
ISIN : BE6201522214

La gestion est principalement orientée vers une composition de portefeuille comprenant des parts d'OPC investissant en actions à concurrence d'un minimum de 80% des avoirs nets. Afin de réaliser une croissance du capital, le compartiment investira principalement en OPC qui investissent eux-mêmes dans des thèmes de croissance comme, par exemple, les marchés émergents, l'écologie, les tendances démographiques, l'infrastructure, etc. A côté de cela, le compartiment pourra, via l'achat d'options « Put » ou « Put-Spread », consacrer un budget aux produits dérivés à concurrence de maximum 5% de la valeur nette d'inventaire par année calendrier, et cela afin de restreindre les risques liés aux investissements. L'achat des options « Put » (« Put Spread ») a pour but la protection (d'une partie) du rendement du compartiment. Contre le paiement d'une prime, Private Invest Global Trends peut acheter une protection contre (une partie) des chutes boursières. Le solde sera principalement investi en parts d'OPC investissant en obligations, en instruments du marché monétaire, en liquidités ou en biens immobiliers. Le compartiment pourra également détenir des obligations et des instruments du marché monétaire à titre d'investissements. Celui-ci pourra également détenir directement des liquidités à titre accessoire ou temporaire. La devise de référence du compartiment est l'euro.

SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND - GLOBAL EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES
Capitalisation **Devise : USD**
Classe : A
Service financier : JP Morgan Chase Bank, Brussels Branch
Nature juridique : compartiment de SICAV de droit luxembourgeois
ISIN : LU0279459456

Objectif : Réaliser une croissance du capital en investissant principalement dans des actions et des titres à revenu fixe de sociétés de marchés émergents situées dans le monde entier, y compris mais sans se limiter aux sociétés entrant dans la composition des indices MSCI Emerging Markets et JP Morgan EMBI Global Diversified.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les informations reprises ci-dessous sont d'application pour l'ensemble des sicav et fonds communs de placement repris sur cette page.

Souscription minimale :		1 part
Frais d'entrée :		Max. 5% négociables pour Private Invest Global Trends et Private Invest Best Managers 2,5% pour Parvest Environmental Opportunities (Montant destiné à décourager toute sortie dans le mois qui suit l'entrée : 1%.) Maximum 5,26% pour Schroder International Selection Fund 0% pour les autres compartiments
Frais de sortie :		0%
Taxe de Bourse à l'entrée :		0%
Taxe de Bourse à la sortie :		
	Fonds communs de placement	0%
	Sicav - capitalisation	0,5% (max 750 EUR)
	- distribution	0%
Précompte mobilier :	- distribution	15/25% pour les sicav.
	- rachat	15% pour les sicav qui tombent sous l'application de la loi-programme du 27/12/2005 déterminant le régime fiscal applicable aux OPC investissant plus de 40% en créances. Pour plus d'informations, consultez le prospectus d'émission (pour les OPC belges) ou l'annexe belge au prospectus (pour les OPC étrangers).

Les prospectus d'émission, les prospectus simplifiés, les annexes belges ainsi que les derniers rapports annuels et semi-annuels des (compartiments de) sicav et fonds communs de placement cités dans ce magazine sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès des Financial Centers de la Deutsche Bank S.A.

Les OPC existent sous la forme d'une société d'investissement (SICAV, SICAF(I), PRICAV) ou d'un fonds commun de placement. Dans la plupart des cas, un OPC est créé par une institution financière mais constitue une entité indépendante d'un point de vue juridique. Une part d'un OPC donne droit à une partie du résultat obtenu, en fonction du montant investi. Le capital investi peut également diminuer de valeur. En investissant dans un OPC, on peut étaler le risque de placement et on a plus aisément accès aux Bourses et marchés étrangers. Les placements dans des OPC sont couverts par le fonds de protection des dépôts et instruments financiers. Cela signifie qu'il est possible d'obtenir une intervention d'un montant maximum de 20.000 EUR auprès de ce fonds de protection si une institution de crédit ou une société de Bourse détient les droits de participation d'OPC pour le compte de ses clients et qu'elle ne peut pas les délivrer ou les rendre à leurs propriétaires légitimes. Remarquons toutefois que la perte éventuelle de valeur d'un OPC par rapport à son prix d'achat n'est pas couverte par le fonds de protection. La Deutsche Bank S.A. perçoit du gestionnaire de l'OPC un pourcentage de sa rémunération de gestion sous forme de rétrocessions. Plus de détails sont disponibles sur simple demande auprès de la Deutsche Bank S.A.

Deutsche Bank
DB Personal

Pour voir clairement ce que vous pouvez attendre de votre argent

Gérez vos finances personelles en toute sérénité, grâce à un meilleur suivi des risques.

En savoir plus ? Parlez-en à votre conseiller ou appelez-nous au 078 15 22 22.

www.deutschebank.be/dbpersonal

Deutsche Bank